

Le chiffre du commerce extérieur

Analyse trimestrielle du 2^e trimestre 2025

Publié le 07/08/2025

Au 2^e trimestre 2025, le solde commercial FAB/FAB de la France se détériore de 2,8 milliards d'euros par rapport au 1^{er} trimestre 2025 et atteint -22,9 milliards d'euros. Le solde des matériels de transport habituellement excédentaire est à l'équilibre ce trimestre après un net repli. Le solde agricole s'améliore mais demeure déficitaire pour le quatrième trimestre consécutif.

La nette détérioration du solde avec l'Asie, l'Union européenne, l'Amérique et l'Afrique n'est pas compensée par l'amélioration du solde avec le Proche et Moyen-Orient.

Les importations diminuent légèrement (-0,4 %) au 2^e trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent et atteignent 171,7 milliards d'euros. Leur repli s'explique par le reflux des prix de l'énergie qui fait plus que compenser la hausse des importations de matériels de transport et de produits pharmaceutiques.

Les exportations diminuent de 2,3 % au 2^e trimestre 2025 et atteignent 148,8 milliards d'euros. Cette baisse est due à la chute des prix de l'énergie et des exportations d'électricité en valeur, ainsi qu'à un repli des exportations de produits aéronautiques et de navires et bateaux.

Depuis l'entrée en vigueur des droits de douane additionnels provisoires aux États-Unis début avril, les exportations de la France vers les États-Unis diminuent légèrement en glissement annuel, moins que celles de ses principaux partenaires européens. La hausse des importations originaires de la Chine, d'Asie du sud-est, du Mexique et du Canada pose la question d'un possible report vers la France et l'Union européenne d'une partie des exportations de ces pays.

Solde commercial de biens de la France

(FAB/FAB)

Au 2^e trimestre 2025, le solde FAB/FAB se détériore de 2,8 Md€ (figure 1), après une baisse de même ampleur au trimestre précédent, et s'établit ainsi à -22,9 Md€. Cette dégradation résulte d'une baisse des exportations (-2,3 %) plus vive que celle des importations (-0,4 %). Le solde commercial demeure nettement plus dégradé que sur la période pré-Covid (-14,3 Md€ en moyenne par trimestre en 2019).

Sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2025, le solde se dégrade de 4,4 Md€ par rapport au 2^e semestre 2024 et s'établit à -43,0 Md€ (tableaux de synthèse p.19). Cette diminution s'explique par une hausse des importations (+1,9 %) qui dépasse celle des exportations (+0,7 %).

1. CHIFFRES CLÉS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Montants en Md€	Données brutes		Données CVS-CJO								4 derniers trimestres
	2023	2024	2024 S2	2025 S1	T1	T2	T3	T4	T1	T2	
Solde FAB/FAB	-99,0	-79,3	-38,6	-43,0	-18,4	-21,9	-21,2	-17,4	-20,1	-22,9	-81,6
variation (Md€)	62,7	19,7	1,6	-4,4	1,7	-3,5	0,7	3,8	-2,7	-2,8	3,2
Exportations FAB	608,9	599,5	299,0	301,1	150,2	151,5	147,6	151,4	152,3	148,8	600,0
taux d'évolution (%)	1,6%	-1,5%	-0,9%	0,7%	-0,3%	0,8%	-2,6%	2,5%	0,6%	-2,3%	-0,8%
Importations FAB	707,8	678,8	337,6	344,0	168,6	173,4	168,8	168,7	172,4	171,7	681,6
taux d'évolution (%)	-7,0%	-4,1%	-1,3%	1,9%	-1,3%	2,8%	-2,6%	0,0%	2,2%	-0,4%	-1,2%
Solde CAF/FAB (Md€)	-123,1	-98,8	-48,3	-52,9	-23,2	-26,9	-26,1	-22,2	-25,1	-27,8	-101,2

Source : DGDDI/DSECE (données CVS-CJO)

Champ : Y compris matériel militaire et y compris données sous le seuil¹

En données CAF/FAB, par grandes composantes, la dégradation du solde commercial au 2^e trimestre 2025 est intégralement portée par les produits manufacturés (-2,8 Md€, figures 2 et 3). Cette baisse du solde manufacturier s'explique par une diminution des exportations concomitante à une hausse des importations. La dégradation des exportations est due en particulier aux matériels de transport avec -1,6 Md€ pour les produits de l'industrie aéronautique et spatiale, -0,6 Md€ pour l'automobile et -0,7 Md€ pour les navires et bateaux qui se replient après la vente d'un paquebot au premier trimestre 2025. Le solde des produits pharmaceutiques est également en baisse de 0,7 Md€.

Pour autant, l'amélioration du solde des équipements mécaniques, électroniques et informatiques (+0,6 Md€) et des produits métallurgiques et métalliques (+0,3 Md€) permet d'atténuer cette dégradation.

Le solde des produits agricoles s'améliore également (+0,4 Md€) mais reste déficitaire, à -0,1 Md€. Cette hausse s'explique par une augmentation des exportations (+0,5 Md€) plus vive que celle des importations (+0,1 Md€).

Le solde de l'énergie s'améliore légèrement (+0,1 Md€) et s'établit à -12,8 Md€. Il est essentiellement porté par une hausse du solde des hydrocarbures naturels dont la baisse des importations (-2,0 Md€) fait plus que compenser celle des exportations (-0,3 Md€). A l'inverse, les soldes des produits pétroliers raffinés et de l'électricité se dégradent respectivement de -0,4 Md€ et -1,2 Md€.

2. SOLDES PAR PRODUIT

En milliards d'euros

	T1-2025	T2-2025	Variation
Ensemble CAF/FAB y compris matériel militaire et y compris sous le seuil ¹	-25,1	-27,8	-2,7
dont Produits de l'agriculture (AZ)	-0,4	-0,1	0,4
dont Énergie (DE, C2)	-12,9	-12,8	0,1
dont Hydrocarbures naturels (B06Z)	-12,0	-10,3	1,7
dont Produits pétroliers raffinés (C19Z)	-3,2	-3,6	-0,4
dont Électricité (D35A)	1,8	0,6	-1,2
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	-12,2	-15,1	-2,8
Produits des industries agroalimentaires (C1)	0,5	0,3	-0,2
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	-9,3	-8,7	0,6
Matériels de transport (C4)	2,9	0,0	-3,0
dont Automobile (C29A, C29B)	-4,8	-5,4	-0,6
dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)	7,5	5,8	-1,6
dont Navires et bateaux (C30A)	0,9	0,2	-0,7
Autres produits industriels (C5)	-6,4	-6,7	-0,3
dont Produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)	4,5	4,5	-0,1
dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)	-3,1	-2,8	0,3
dont Produits pharmaceutiques (CF)	0,2	-0,5	-0,7
dont Produits manufacturés divers (CM)	-2,6	-2,4	0,1

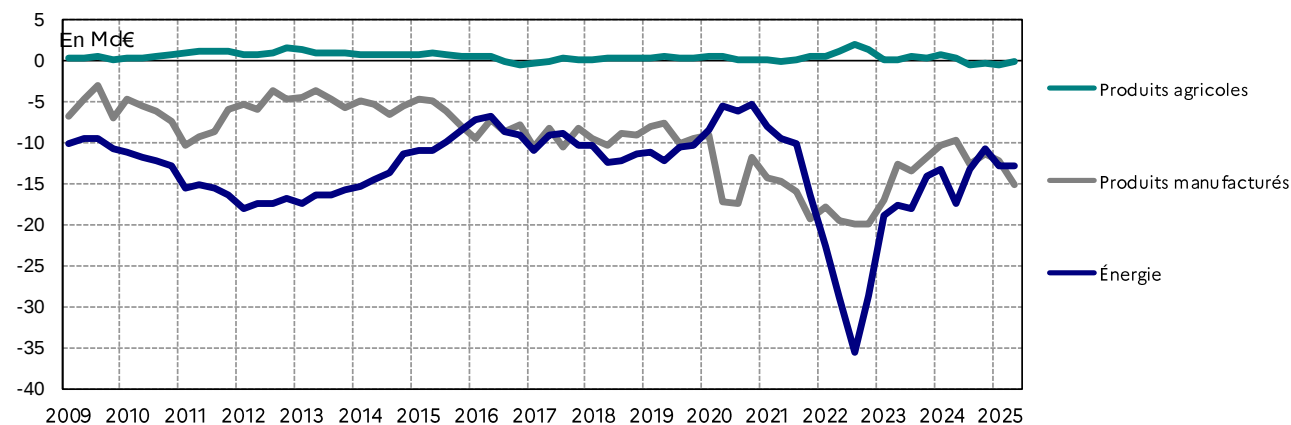
Source : DGDDI (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

¹ Voir « encadré : méthodologie et définitions »

¹ Voir « encadré : méthodologie et définitions ».

3. ÉVOLUTION DES SOLDES PAR PRODUIT



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Exportations et importations françaises de biens Données CAF/FAB

Baisse des exportations, portée par l'énergie, en particulier l'électricité, ainsi que par les produits de la construction aéronautique et spatiale

Au 2^e trimestre 2025, les exportations de la France² diminuent et atteignent 148,8 Md€ (figure 4.1). Elles sont en nette décélération et reculent de 2,3 % après avoir progressé au trimestre précédent (+0,6 %) et au 4^e trimestre 2024 (+2,5 %).

La baisse des exportations est pour plus des deux tiers due à celle des produits énergétiques (-30,0 %), principalement en raison du net recul des exportations d'électricité en valeur ce trimestre (-60,9 %). Cette diminution résulte de la chute du prix de l'électricité à l'exportation, dans un contexte de développement des prix négatifs sur le marché de l'électricité³. Après avoir fortement augmenté depuis le 3^e trimestre 2024, en raison de la hausse des prix du gaz, le prix de l'électricité reflue ce trimestre. Ainsi, les exportations d'électricité en valeur reculent particulièrement vers l'Italie, la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne. De plus, les exportations de produits pétroliers raffinés et d'hydrocarbures naturels (particulièrement de gaz naturel gazeux) diminuent fortement.

Le tiers restant de la diminution des exportations s'explique par le recul des exportations de produits manufacturés (-0,9 %).

Dans le détail, la baisse des produits manufacturés résulte du repli des exportations de matériels de transport (figure 4.1), en particulier de produits de la construction aéronautique et spatiale, ainsi que dans une moindre mesure de navires et bateaux avec le contrecoup de la vente d'un paquebot à la Suisse au trimestre précédent. Après avoir été dynamiques au trimestre précédent, les livraisons d'avions s'orientent à la baisse en particulier vers la Chine et Hong-Kong et l'Arabie saoudite. En revanche, les exportations d'automobiles rebondissent légèrement.

De même, les exportations de textiles, habillement, cuir et chaussures, de produits chimiques, parfums et cosmétiques et de produits métallurgiques et métalliques diminuent, dans une moindre mesure toutefois. Seules les exportations de produits pharmaceutiques augmentent, du fait notamment du dynamisme des exportations de médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes vers l'Allemagne.

À l'inverse de l'énergie et des produits manufacturés, les exportations de produits agricoles sont dynamiques ce trimestre (+10,1 %) en raison de la vigueur des exportations de blé et de maïs. Leur croissance accélère par rapport au trimestre précédent (+2,3 %).

² Exportations y compris matériel militaire et estimation des données sous le seuil (cf. « encadré : méthodologie et définitions »).

³ RTE, [Bilan du premier semestre 2025 et perspectives sur la sécurité d'approvisionnement en électricité pour l'été](#), juillet 2025.

4.1 EXPORTATIONS PAR PRODUIT (FAB)

Exportations	T2-2025 (en Md€)	Évolution par rapport au T1-2025 (en %)	Contribution (en points de croissance *)
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil*	148,8	-2,3	
Ensemble hors matériel militaire et hors sous le seuil*	146,3	-2,0	
dont Produits de l'agriculture (AZ)	4,9	10,1	0,3
dont Énergie (DE, C2)	5,6	-30,0	-1,6
<i>dont Électricité (D35A)</i>	0,9	-60,9	-0,9
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	134,6	-0,9	-0,8
Produits des industries agroalimentaires (C1)	16,6	0,5	0,1
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	27,3	1,1	0,2
<i>dont Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)</i>	8,4	0,5	0,0
Matériels de transport (C4)	28,8	-4,5	-0,9
<i>dont Automobile (C29A, C29B)</i>	12,7	2,0	0,2
<i>dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)</i>	14,7	-7,3	-0,8
<i>dont Navires et bateaux (C30A)</i>	0,9	-33,2	-0,3
Autres produits industriels (C5)	61,9	-0,3	-0,1
<i>dont Produits métallurgiques et métalliques (CH)</i>	9,9	-1,9	-0,1
<i>dont Produits pharmaceutiques (CF)</i>	9,6	7,4	0,4
<i>dont Produits chimiques, parfums et cosmétiques (CE)</i>	18,3	-1,7	-0,2

(*) Voir « encadré : méthodologie et définitions » ;

Source : DGDDI/DSECE (données FAB, CVS-CJO).

Légère baisse globale des importations, la diminution des importations d'énergie faisant plus que compenser la hausse des achats de matériels de transport et de produits pharmaceutiques

Au 2^e trimestre 2025, les importations de biens diminuent légèrement après s'être redressées au trimestre précédent. Elles régressent de 0,4 % et atteignent 176,6 Md€ (figure 4.2).

La baisse des importations d'énergie ce trimestre (-12,0 %) est de très loin le principal facteur à l'origine de la baisse des importations de biens totales. Après un net rebond au 1^{er} trimestre, les importations d'énergie reprennent leur baisse quasi ininterrompue depuis leur montant record atteint au 3^e trimestre 2022 (46,1 Md€) pour s'établir à 18,4 Md€ au 2^e trimestre 2025, un niveau toutefois supérieur à leur moyenne trimestrielle de 2019 (15,6 Md€), avant les chocs inflationnistes liés à la crise Covid et à la guerre en Ukraine. La baisse des importations d'énergie au 2^e trimestre 2025 s'explique très majoritairement par une **diminution des prix, le cours du baril de pétrole ayant reculé de 17 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025.**

Contrairement aux importations d'énergie, les importations de produits manufacturés progressent (+1,1 %), portées par les matériels de transport et les produits pharmaceutiques. La hausse des importations de matériels de transport (+6,0 %) s'explique par des importations dynamiques d'automobiles et d'aéronautique et, dans une moindre mesure, par les navires et bateaux. La progression des importations originaires d'Europe de voitures à moteur thermique et hybride explique la plus grande part de la hausse de l'automobile.

Les importations de produits pharmaceutiques augmentent nettement ce trimestre (+15,1 %) et atteignent leur plus haut niveau historique. Leur hausse est très majoritairement portée par les médicaments contenant des hormones et des stéroïdes et par le dynamisme des approvisionnements originaires de Chine, d'Italie, des États-Unis et d'Allemagne.

À l'inverse, les importations de produits métallurgiques et métalliques diminuent (-3,5 %), tout comme celles d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (-0,8 %).

Les importations de produits agricoles augmentent (+2,0 %) et atteignent leur plus haut niveau historique, à 5,0 Md€. Par rapport au 2^e trimestre 2019, avant les chocs liés à la crise Covid et à la guerre en Ukraine, les importations de produits agricoles ont augmenté de moitié. Leur hausse s'explique majoritairement par l'augmentation des prix. Depuis le 2^e trimestre 2019, les principaux contributeurs à la hausse des importations de produits agricoles sont le cacao dont le prix a été multiplié par quatre, le café, dont le prix a été multiplié par trois ainsi que les pastèques et les kiwis dont le prix a doublé.

4.2 IMPORTATIONS PAR PRODUIT (CAF)

Importations	T2-2025 (en Md€)	Évolution par rapport au T1-2025 (en %)	Contribution (en points de croissance *)
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil*	176,6	-0,4	
Ensemble hors matériel militaire et hors sous le seuil*	174,1	-0,4	
dont Produits de l'agriculture (AZ)	5,0	2,0	0,1
dont Énergie (DE, C2)	18,4	-12,0	-1,4
dont Électricité (D35A)	0,2	-45,9	-0,1
dont Hydrocarbures naturels (B06Z)	11,3	-15,1	-1,1
dont Produits pétroliers raffinés (C19Z)	5,6	-3,6	-0,1
dont Produits manufacturés (C1, C3, C4, C5)	149,7	1,1	1,0
Produits des industries agroalimentaires (C1)	16,3	1,7	0,1
Équipements mécaniques, électroniques et informatiques (C3)	36,0	-0,8	-0,2
dont Equipements électriques et ménagers (CJ)	9,1	-1,8	-0,1
Matériels de transport (C4)	28,8	6,0	0,9
dont Automobile (C29A, C29B)	18,1	5,1	0,5
dont Produits de l'industrie aéronautique et spatiale (C30C)	8,9	5,8	0,3
dont Navires et bateaux (C30A)	0,7	40,5	0,1
Autres produits industriels (C5)	68,6	0,1	0,0
dont produits pharmaceutiques (CF)	10,1	15,1	0,7
dont produits métallurgiques et métalliques (CH)	12,7	-3,5	-0,3

(*) Voir « encadré : méthodologie et définitions » ;

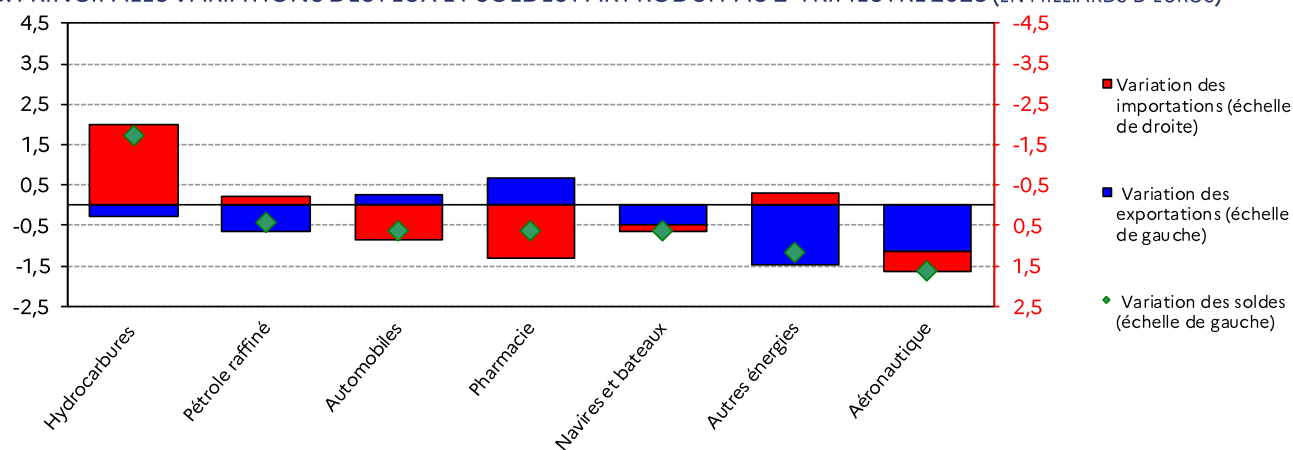
Source : DGDDI/DSECE (données CAF, CVS-CJO)

Une baisse des importations de produits énergétiques qui ne parvient pas à compenser la baisse globale des exportations

Le solde commercial se dégrade malgré l'amélioration du solde des hydrocarbures (+1,7 Md€) due à une forte baisse des importations dépassant celle des exportations. Les autres produits connaissent, quant à eux, une nette dégradation de leur solde.

C'est notamment le cas du solde de l'aéronautique (-1,6 Md€) et du solde des navires et bateaux (-0,7 Md€) en raison d'une hausse des importations combinée à une baisse des exportations due, pour les navires et bateaux, à la livraison d'un paquebot au 1^{er} trimestre 2025. La détérioration du solde de la pharmacie (-0,7 Md€) et de l'automobile (-0,6 Md€) s'explique par une hausse des importations plus dynamique que celle des exportations. Enfin, le solde des autres énergies (-1,2 Md€) et du pétrole raffiné (-0,4 Md€) se dégrade sous l'effet d'une baisse des exportations plus importante que celle des importations.

5. PRINCIPALES VARIATIONS DES FLUX ET SOLDES PAR PRODUIT AU 2^E TRIMESTRE 2025 (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Lecture : Le solde des hydrocarbures s'améliore de 1,7 Md€ : les exportations diminuent de 0,3 Md€ et les importations baissent de 2,0 Md€.

Nette détérioration du solde avec l'Asie, l'Union européenne, l'Amérique et l'Afrique, amélioration du solde avec le Proche et Moyen-Orient

Au 2^e trimestre 2025, la plus forte détérioration du solde est enregistrée avec l'Asie (-1,0 Md€, figures 6 et 7), accentuant nettement le déficit commercial avec cette zone. Cette baisse s'explique par la nette dégradation du solde avec la Chine et Hong-Kong (-1,3 Md€), en raison du repli des livraisons de produits aéronautiques et spatiaux, notamment d'avions. À l'inverse le solde s'améliore avec Taïwan et l'Australie du fait de la baisse des importations depuis ces pays, respectivement de composants et cartes électroniques et de produits énergétiques (houille, hydrocarbures naturels).

La forte diminution du solde avec l'Union européenne (-0,8 Md€) résulte majoritairement de celle du solde avec l'Italie et dans une moindre mesure avec la Roumanie, l'Allemagne et la Belgique, en partie compensée par l'amélioration du solde avec Malte et avec l'Espagne. La diminution du solde avec l'Italie provient pour la majeure partie du recul des exportations, en particulier d'électricité, tandis qu'elle est due à une hausse des importations dans le cas de la Roumanie, notamment d'automobiles. Le recul du solde avec l'Allemagne est dû au dynamisme des importations, que la hausse des exportations ne suffit pas à compenser. Dans le cas de la Belgique, le recul du solde provient de la baisse des exportations de produits pharmaceutiques. L'amélioration du solde avec Malte est principalement due à la hausse des exportations avec la livraison d'un paquebot ce trimestre, tandis que celle avec l'Espagne provient notamment de la baisse des importations d'électricité.

Le solde se dégrade avec l'Amérique (-0,6 Md€). Cette baisse s'explique avant tout par la détérioration du solde avec les États-Unis (-0,8 Md€), du fait notamment de la diminution des exportations de cuir, bagages et chaussures ainsi que des parfums, cosmétiques et produits d'entretien. Le recul du solde avec le Canada, de moindre ampleur, est plus que compensé par la hausse du solde avec le Chili.

Le solde avec l'Afrique se détériore également (-0,5 Md€). Cette diminution s'explique principalement par la hausse des importations originaires de Libye, en particulier d'hydrocarbures naturels, et du Maroc, notamment d'automobiles.

La baisse du solde avec l'Europe hors Union européenne (-0,3 Md€) est principalement due à la détérioration du solde avec la Suisse par contrecoup de la vente d'un paquebot au trimestre précédent. Cette baisse est en partie compensée par l'amélioration du solde avec la Russie et la Norvège, depuis lesquels les importations d'hydrocarbures naturels reculent.

À l'inverse, le solde s'améliore avec le Proche et Moyen-Orient (+0,5 Md€), tiré par le solde avec le Koweït, l'Irak et les Émirats arabes unis, dont l'amélioration s'explique très majoritairement par la hausse des livraisons d'avions pour le Koweït et par la baisse des importations d'hydrocarbures naturels pour les deux autres pays.

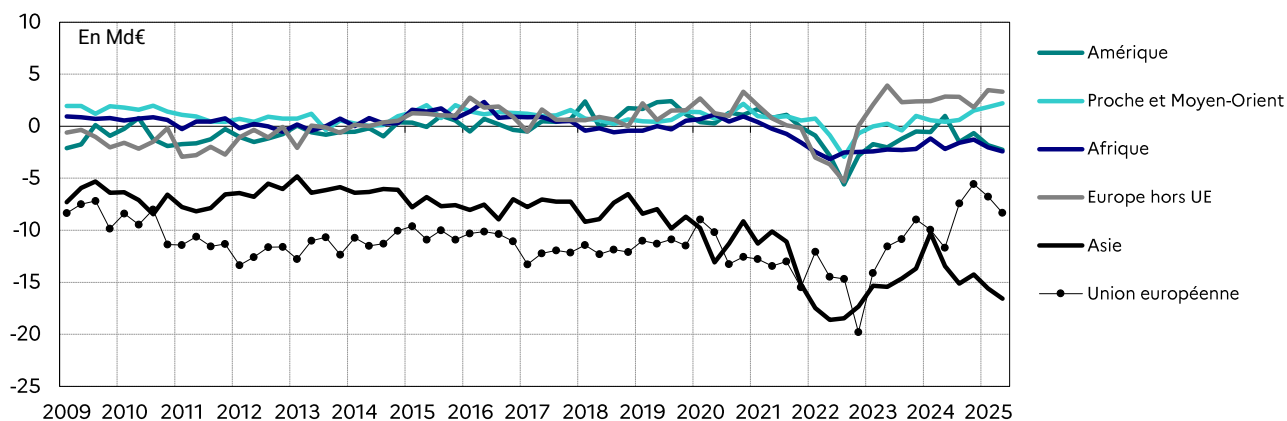
6. SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (*)

En milliards d'euros	T1-2025	T2-2025	Variation
Ensemble y compris matériel militaire et y compris sous le seuil	-25,1	-27,8	-2,7
Union européenne	-6,7	-7,5	-0,8
dont Italie	-1,1	-1,8	-0,7
dont Roumanie	-0,1	-0,4	-0,2
dont Allemagne	-1,9	-2,1	-0,2
dont Belgique	0,1	-0,1	-0,2
dont Malte	0,1	0,6	0,5
dont Espagne	-0,7	-0,3	0,4
Europe hors UE	3,4	3,2	-0,3
Amérique	-1,9	-2,5	-0,6
dont États-Unis	-1,9	-2,7	-0,8
dont Canada	0,0	0,0	-0,1
dont Chili	-0,1	0,3	0,4
Asie	-15,6	-16,6	-1,0
dont Chine et Hong-Kong	-11,2	-12,5	-1,3
dont Taïwan	-0,3	-0,1	0,2
dont Australie	0,5	0,7	0,2
Afrique	-2,0	-2,5	-0,5
Proche et Moyen-Orient	1,8	2,3	0,5
Divers et non déterminé	-4,5	-4,2	0,3

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

(*) Les origines et destinations des flux de matériel militaire ne sont pas diffusées. Ces produits ne sont donc pas inclus dans la décomposition des soldes par zone géographique.

7. ÉVOLUTION DES SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (*)



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, CVS-CJO)

Champ : hors matériel militaire

(*) Les origines et destinations des flux de matériel militaire ne sont pas diffusées. Ces produits ne sont donc pas inclus dans les soldes des différentes zones géographiques.

Focus : Des premiers effets des droits de douane américains sur le commerce extérieur de la France et de l'Union européenne ?

Dans les données françaises, des évolutions atypiques ont commencé à être observées avant l'entrée en vigueur des droits de douane américains provisoires.

Elles ont en premier lieu consisté en **des hausses des exportations possiblement préventives en anticipation des mesures tarifaires.**

Un tel effet a été observé sur les vins dès le mois de décembre 2024, avec une augmentation exceptionnelle des exportations de vins tranquilles de 115 M€, soit un doublement par rapport au mois de novembre⁴, et une hausse de 40 M€ pour les vins mousseux, quasi exclusivement du champagne, soit une augmentation de plus de 60 %. Une réplique plus modérée de ce phénomène a été observée au mois de mars⁵, avec une hausse de 30 M€ par rapport à février pour les vins tranquilles, soit une augmentation d'un tiers, et une hausse de 20 M€ pour les vins mousseux (+41 %).

Dans le secteur de la maroquinerie⁶, les exportations vers les États-Unis ont également augmenté de 50 % au mois de mars 2025 par rapport au mois précédent, soit une hausse de 90 M€.

Globalement, les exportations de la France vers les États-Unis ont augmenté de 6 % au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024 (glissement annuel).

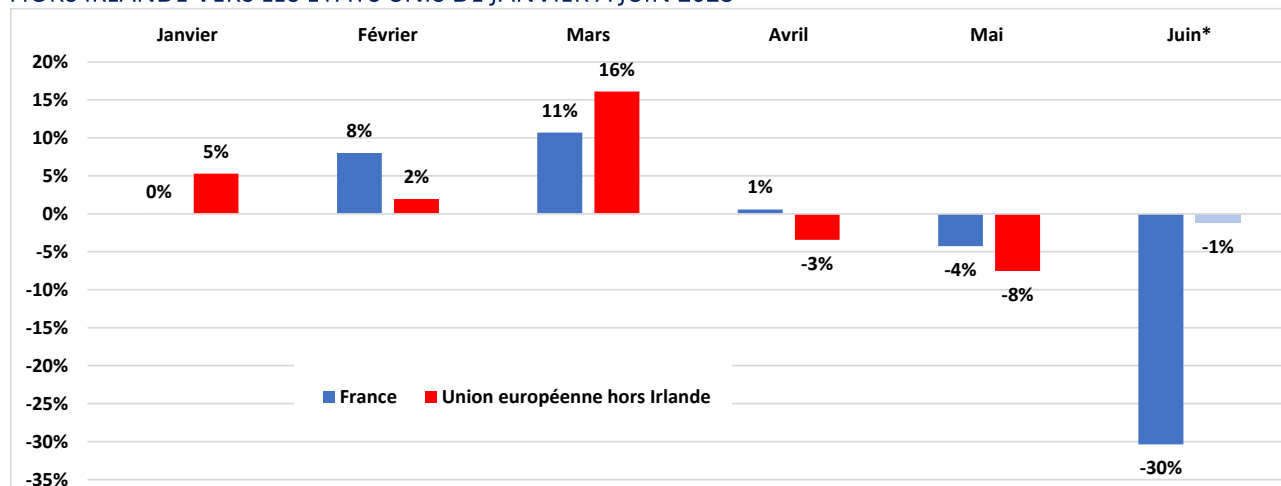
Cette hausse des exportations n'est pas spécifique à la France. **Les exportations de l'Union européenne (UE) vers les États-Unis ont augmenté d'un tiers en glissement annuel au 1^{er} trimestre.** Toutefois, cette hausse est très largement due aux exportations irlandaises qui ont triplé au cours de cette période. Les exportations de l'Irlande vers les États-Unis sont majoritairement constituées de produits pharmaceutiques qui étaient pour la période exemptés de droits de douane. Les flux de ces produits font l'objet d'une enquête des autorités américaines. Leur forte hausse pourrait être liée à un effet d'anticipation de possibles droits de douane à venir sur les produits pharmaceutiques. **Hors Irlande, les exportations de l'UE augmentent de 8 % en glissement annuel au 1^{er} trimestre (figure 8).**

⁴ Le mois de décembre est habituellement en léger retrait par rapport au mois de novembre pour l'exportation de vin.

⁵ Le mois de mars est en moyenne 8 % supérieur à février au cours de la période 2022-2024.

⁶ Nomenclature A129 C15Z Cuir, bagages et chaussures

8. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE HORS IRLANDE VERS LES ETATS-UNIS DE JANVIER À JUIN 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France, Eurostat pour l'UE hors Irlande (données CAF/FAB, brutes).
Lecture : les exportations de la France vers les États-Unis baissent de 4 % au mois de mai 2025 par rapport au mois de mai 2024. Celles de l'UE hors Irlande diminuent de 8 %.

*Sans la vente exceptionnelle d'un navire en juin 2024, la baisse du mois de juin 2025 par rapport à juin 2024 n'aurait été que de 1 %.

Les données du mois de juin 2025 ne sont pas encore disponibles pour l'UE.

Depuis avril 2025, date d'entrée en vigueur des droits de douane additionnels provisoires mis en place par les États-Unis sur leurs importations originaires de l'UE, **il n'est pas observé de baisse significative des exportations de la France vers les États-Unis en comparaison avec la même période en 2024**. La chute de 30 % en glissement annuel au mois de juin 2025 par rapport à juin 2024 est uniquement due à l'exportation exceptionnelle d'un navire de croisière géant en juin 2024. Sans cette vente, les exportations auraient baissé de seulement 1 % en juin et de 2 % au 2^e trimestre, des évolutions proches de celles constatées avec le reste du monde.

En outre, **les exportations de produits taxés évoluent dans l'ensemble au même rythme que les exportations de produits exemptés de droits de douane**, en diminution de 2 % au 2^e trimestre 2025 par rapport au 2^e trimestre 2024 (cf. Encadré). Les ventes de produits fortement taxés diminuent toutefois davantage que celles des produits faiblement taxés. Les exportations d'acier et d'aluminium taxées à hauteur de 25 % en mars puis 50 % en juin, chutent de plus d'un quart et les ventes d'automobiles et pièces détachées, taxées à hauteur de 25 %, diminuent d'un dixième. Les exportations de produits soumis à un droit de douane additionnel moins élevé (10 %) reculent de seulement 1 %.

Encadré : Les droits de douane additionnels en vigueur aux États-Unis au 1^{er} semestre 2025

Depuis avril 2025, les États-Unis ont mis en place un droit de douane additionnel à l'importation dit réciproque⁷. Ce droit, de 20 % pour les importations de l'Union européenne, est entré en vigueur le 9 avril 2025 avant d'être suspendu le même jour pour une durée de 90 jours. Il est remplacé par un droit de 10 % pendant cette période. Certains produits sont toutefois exemptés de droits de douane⁸. À l'inverse, l'acier et l'aluminium et de nombreux produits dérivés contenant de l'acier et de l'aluminium sont taxés davantage, à hauteur de 25 % depuis le 12 mars 2025, puis à hauteur de 50 % depuis le 4 juin. De même, les importations d'automobiles sont soumises à un droit de douane de 25 % depuis le 3 avril, tout comme les importations de pièces détachées d'automobile, depuis le 3 mai 2025.

Sur la base des exportations de 2024, le taux de droits de douane additionnels moyen portant sur les exportations de la France serait de 9,6 %⁹, un taux proche de celui de l'UE (9,5 %).

⁷ Davantage d'informations sont disponibles sur le site internet de la [douane](#) et de la [DG Trésor](#).

⁸ Parmi les produits exemptés, certains font l'objet d'enquêtes et pourront être soumis ultérieurement à des droits de douane.

⁹ Ces chiffres constituent une première approximation et peuvent manquer de précision compte tenu de la méthode employée pour les obtenir (voir la partie méthodologie de l'étude « [Échanges commerciaux de la France avec les États-Unis, droits de douane et spécificités françaises par rapport à l'Union européenne](#) », DSECE, Études et éclairages n°100, mai 2025 pour plus de précisions).

L'analyse de l'évolution des produits exportés par la France vers les États-Unis ne permet pas pour le moment d'identifier d'effet manifeste des droits de douane. La principale contribution à la baisse des exportations entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025¹⁰ concerne les produits pharmaceutiques qui étaient exemptés de droits de douane additionnels.. En outre, les exportations aéronautiques progressent d'un cinquième malgré un taux de droits de douane additionnel de 10 % portant sur ces produits.

9. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE VERS LES ETATS-UNIS ENTRE LE 1^{ER} SEMESTRE 2024 ET LE 1^{ER} SEMESTRE 2025

A129	Libellé	Exportations du S1 2024 (M€)	Exportations du S1 2025 (M€)	Variations (%)	Variations (M€)*
C30A	Navires et bateaux	1 685	75	-96%	-1 610
C21Z	Produits pharmaceutiques	2 329	1 857	-20%	-472
C20B	Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	1 477	1 296	-12%	-182
C29A	Produits de la construction automobile	418	267	-36%	-151
C32A	Articles de joaillerie et bijouterie...	423	329	-22%	-93
C28B	Machines agricoles et forestières	166	95	-43%	-70
C19Z	Produits pétroliers raffinés et coke	357	293	-18%	-64
C28D	Machines diverses d'usage spécifique	593	534	-10%	-59
C14Z	Articles d'habillement	633	580	-8%	-53
C15Z	Cuir, bagages et chaussures	1 112	1 149	3%	37
C27B	Matériel électrique	709	760	7%	51
C29B	Équipements pour automobiles	219	273	25%	54
C10H	Produits alimentaires divers	207	262	26%	55
C11Z	Boissons	1 836	1 902	4%	66
C20C	Produits chimiques divers	543	611	12%	68
C28A	Machines et équipements d'usage général	1 420	1 519	7%	100
R90Z	Tableaux, gravures, sculptures	206	352	71%	146
C20A	Produits chimiques de base, produits azotés...	1 103	1 266	15%	163
C30C	Aéronautique	4 535	5 498	21%	963

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes)

Lecture : les exportations de produits pharmaceutiques de la France vers les États-Unis ont diminué de 20 % entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025, soit une baisse de 472 M€.

Remarque : la baisse des navires et bateaux est due à une vente exceptionnelle d'un navire en juin 2024.

*Seuls les produits dont la variation dépasse 50 M€ figurent dans ce tableau, à l'exception du cuir, bagages et chaussures (C15Z), inclus dans ce tableau compte tenu de son poids important dans les exportations vers les États-Unis.

La politique tarifaire n'est pas le seul et n'est peut-être pas à ce jour le principal facteur explicatif de l'évolution des échanges commerciaux franco-américains. Un effet collatéral très important des annonces de mesures tarifaires du président Trump est en effet la **dépréciation très significative du dollar**. Il s'était fortement apprécié lors de l'élection, mais depuis, il a largement perdu le terrain gagné et a baissé en-deçà du niveau pré-élection. De février 2025 à juin 2025, en parité moyenne mensuelle, le dollar s'est déprécié de plus de 10 % par rapport à l'euro¹¹. Le mouvement s'est poursuivi depuis de sorte que l'effet est désormais supérieur aux tarifs douaniers additionnels moyens imposés à la France (9,6 %¹²).

Le recul fait donc encore défaut pour identifier avec suffisamment d'assurance des effets avérés de cette politique. D'autant que celle-ci n'était pas encore stabilisée durant cette période¹³ ce qui ne permet pas de se prononcer sur un effet pour la France.

En comparaison de ses principaux partenaires européens et à l'exception des exportations de l'Italie qui augmentent légèrement (+3 %), les exportations de la France vers les États-Unis se caractérisent par une baisse plus modérée depuis l'entrée en vigueur des droits de douane additionnels début avril. De mai 2024 à mai 2025, les exportations de la France ont baissé de 5 %, moins que celles de l'UE hors Irlande (-8 %), du Royaume-Uni (-10 %) et de l'Allemagne (-11 %). On peut remarquer que ces évolutions sont corrélées négativement au niveau des droits de douane additionnels moyens appliqués.

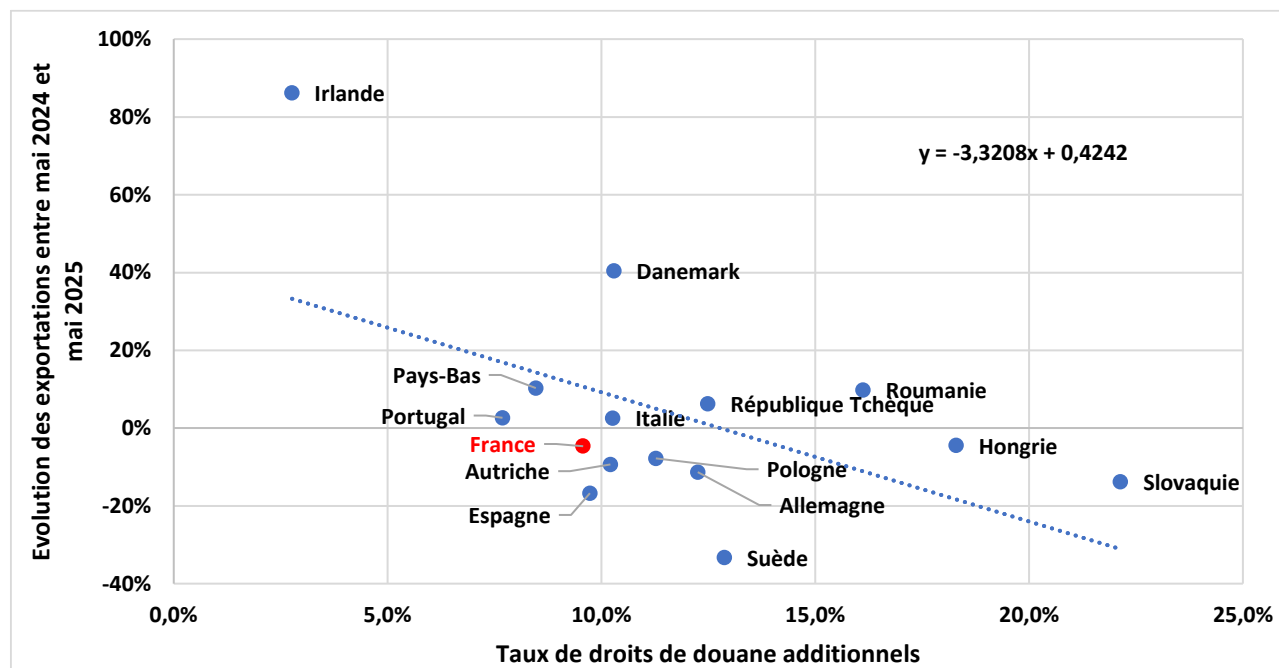
¹⁰ Le fait de raisonner sur l'ensemble du semestre permet de neutraliser l'effet d'anticipation des droits de douane (entrés en vigueur à partir du début du 2^e trimestre 2025) qui s'était traduit par un surcroît d'exportations au 1^{er} trimestre 2025.

¹¹ Source : Banque de France, le dollar en parité mensuelle moyenne est passé de 1,0413 en février 2025 à 1,1516 en juin 2025.

¹² « [Échanges commerciaux de la France avec les États-Unis, droits de douane et spécificités françaises par rapport à l'Union européenne](#) », DSECE, Études et éclairages n°100, mai 2025.

¹³ Plusieurs annonces ont été formulées par le président américain durant cette période. Un accord entre le président américain et la présidente de la commission européenne a été annoncé le 27 juillet portant le taux de droits de douane additionnel sur les importations des États-Unis originaires de l'UE à 15 % avec des exemptions.

10. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE VERS LES ÉTATS-UNIS EN FONCTION DE LEUR TAUX DE DROITS DE DOUANE ADDITIONNELS MOYEN



Source : Eurostat pour l'évolution des exportations, calculs DGDDI/DSECE pour le taux de droits de douane additionnels.
Lecture : les exportations de l'Irlande vers les États-Unis ont augmenté de 86 % entre mai 2024 et mai 2025. Le taux de droits de douane additionnels portant sur ces exportations est de 2,8 %.
La probabilité critique du modèle est de 3,6 %, ce qui signifie que la corrélation négative entre l'évolution des exportations (Y) et le taux de droits de douane (X) est statistiquement significative au seuil de 5 %.

Des mouvements atypiques ont également été observés sur les importations et posent la question de potentiels effets de report de flux dans les importations françaises et de l'UE

Premier indice d'un effet de report vers la France et l'UE des exportations des pays les plus directement concernés par les droits de douane aux États-Unis, **les importations de la France originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 9 % entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025, tandis que les importations françaises originaires du reste du monde ont baissé de 5 %**. Un même phénomène, un peu moins marqué, est observé pour les importations de l'UE originaires de ces pays au cours de la période janvier-mai¹⁴ 2025 par rapport à janvier-mai 2024. Entre janvier-mai 2024 et janvier-mai 2025, les importations de l'UE originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 13 % tandis que celles originaires du reste de monde ont crû de 3 %.

Avec la Chine et Hong-Kong, globalement, les importations de la France au 1^{er} semestre comparées au 1^{er} semestre 2024 ont progressé de 7 %. Elles ont augmenté de 8 % au 1^{er} trimestre puis de 6 % au 2^e trimestre.

Parmi les évolutions notables, les **importations de produits pharmaceutiques originaires de Chine** ont plus que doublé en valeur au 1^{er} semestre 2025 par rapport à l'année précédente (de 522 M€ au 1^{er} semestre 2024 à 1175 M€ au 1^{er} semestre 2025, soit +125 %). Des hausses plus modestes sont également constatées dans les importations d'équipements électriques et ménagers (+529 M€, soit +11 %), les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (+433 M€, soit +10 %), les produits manufacturés divers (+352 M€, soit +11 %) et les matériels de transport (+339 M€, soit +15 %).

En revanche, parmi les principaux produits importés par la France originaires de Chine, les produits informatiques, électroniques et optiques s'inscrivent en baisse (de 9,1 Md€ au 1^{er} semestre 2024 à 8,3 Md€ au 1^{er} semestre 2025, soit -8 %).

Des importations atypiques de **produits aéronautiques** originaires du **Mexique** ont été identifiées. Au 1^{er} trimestre 2025, les importations de parties de turboréacteurs originaires du Mexique se situent à un niveau 15 fois supérieur à leur niveau habituel, possiblement un contrecoup des droits de douane des États-Unis vis-à-vis du Mexique. Ce mouvement a débuté en janvier et s'est poursuivi à un rythme soutenu. Au 1^{er} semestre 2025 comparé au 1^{er} semestre 2024, le montant importé a été multiplié par huit (de 98 M€ à 762 M€).

Une hausse de 13 % des importations originaires du Canada est également observée au 1^{er} semestre 2025 par rapport au 1^{er} semestre 2024. Cette hausse s'explique par la multiplication par plus de huit des importations de produits de la culture et de l'élevage (+241 M€), essentiellement des graines de navette ou de colza.

¹⁴ Les données pour l'Union européenne ne sont disponibles que jusqu'en mai 2025.

Encadré : Les principales mesures tarifaires imposées par les États-Unis à la Chine, au Mexique et au Canada

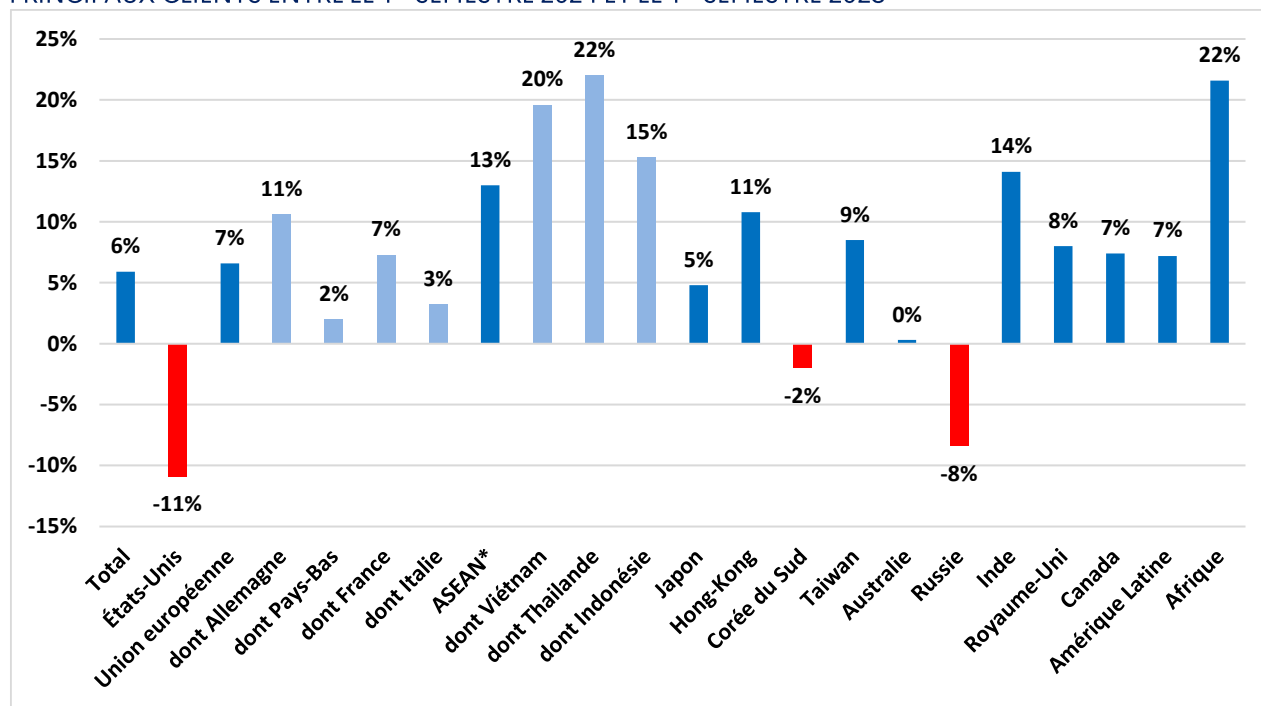
Depuis le 4 mars 2025, les exportations du Canada et du Mexique non conformes à l'accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) sont soumises à un droit de douane de 25 % aux États-Unis. Ce taux est porté à 50 % sur l'acier et l'aluminium.

Entre février et mars 2025, les États-Unis et la Chine se sont livrés à une escalade tarifaire conduisant les États-Unis à taxer les importations originaires de Chine à hauteur de 145 % et la Chine à taxer les importations originaires des États-Unis à hauteur de 125 %. En mai, ces deux pays se sont accordés sur la réduction des droits de douane de 145 à 30 % pour les produits chinois exportés vers les États-Unis et de 125 à 10 % pour les produits américains exportés vers la Chine.

La Chine semble en effet avoir réorienté une partie de ses exportations destinées aux États-Unis vers le reste du monde. Entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025, d'après les données issues des douanes chinoises, les exportations de la Chine vers les États-Unis ont baissé de 11 %. Dans le même temps, elles augmentent très significativement vers l'Afrique (+22 %) ainsi que vers la Thaïlande (+22 %), le Viêtnam (+20 %), l'Indonésie (+15 %), l'Inde (+14 %) et plus modestement vers l'UE et la France (+7 %), un chiffre à peine supérieur à l'augmentation totale des exportations de la Chine (+6 %). L'UE ne semble donc pas être pour le moment la principale zone de report des exportations chinoises précédemment destinées aux États-Unis, du moins de façon directe.

Par ailleurs, la France enregistre une augmentation marquée des importations originaires du Viêtnam entre les 1^{ers} semestres 2024 et 2025 (+0,5 Md€, soit +16 %) et des importations originaires d'Indonésie (+0,2 Md€, soit +24 %), majoritairement des produits textiles, habillement, cuir et chaussures et des produits informatiques, électroniques et optiques. Ces pays peuvent également diversifier leurs exportations voire servir de zones de réexpédition aux exportations chinoises.

11. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA CHINE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS SES PRINCIPAUX CLIENTS ENTRE LE 1^{ER} SEMESTRE 2024 ET LE 1^{ER} SEMESTRE 2025



Source : customs.gov.cn

Lecture : les exportations de la Chine vers les États-Unis baissent de 11 % entre janvier-mai 2024 et janvier-mai 2025.

*L'ASEAN désigne l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. Elle regroupe 10 États membres.

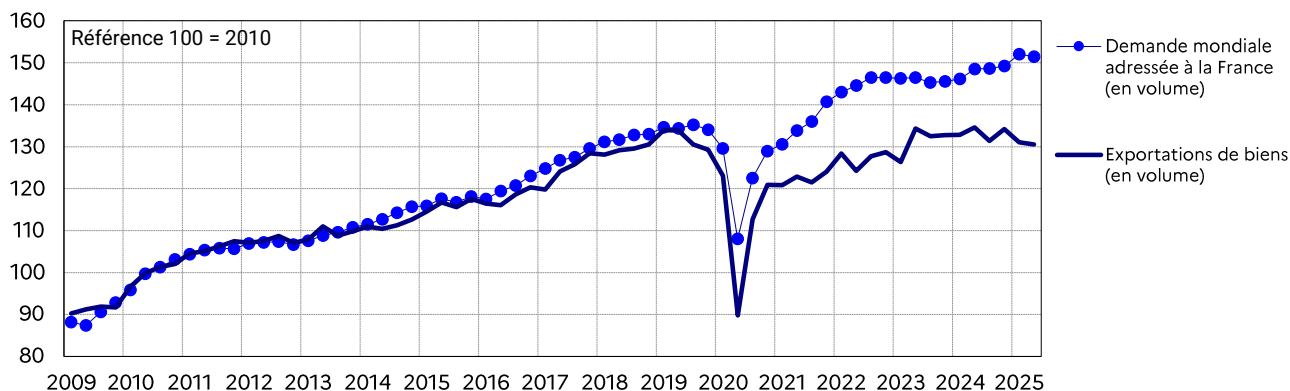
Pour la France, les importations originaires des États-Unis augmentent de 10 % (+2,6 Md€) entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025. Cette hausse, plus importante qu'avec tous les autres pays, s'explique essentiellement par un doublement des achats de gaz naturel liquéfié en valeur. Alors que l'UE se serait engagée à accroître considérablement ses achats énergétiques américains dans le cadre de l'accord commercial signé le 27 juillet 2025, les importations de GNL américain de la France au 1^{er} semestre 2025 représentent déjà plus de la moitié de ses importations totales de GNL, une proportion en volume (51 %) jamais atteinte par le passé. Par conséquent, le solde semestriel de la France avec les États-Unis se dégrade nettement (-2,3 Md€ en données brutes).

Contexte économique

Stabilisation de la part de marché de la France au 2^e trimestre 2025

Au 2^e trimestre 2025, les exportations françaises de biens en volume et la demande mondiale (encadré : méthodologie et définition) adressée à la France baissent légèrement (-0,4 %) (figure 12), à un rythme identique, ce qui signifie que la France a stabilisé sa part de marché. Tandis que la France avait regagné depuis mi-2022 une partie des parts de marché perdues pendant la crise sanitaire, elle avait de nouveau perdu des parts de marché à partir du 1^{er} trimestre 2024.

12. DEMANDE MONDIALE ADRESSÉE À LA FRANCE ET EXPORTATIONS FRANÇAISES DE BIENS EN VOLUME

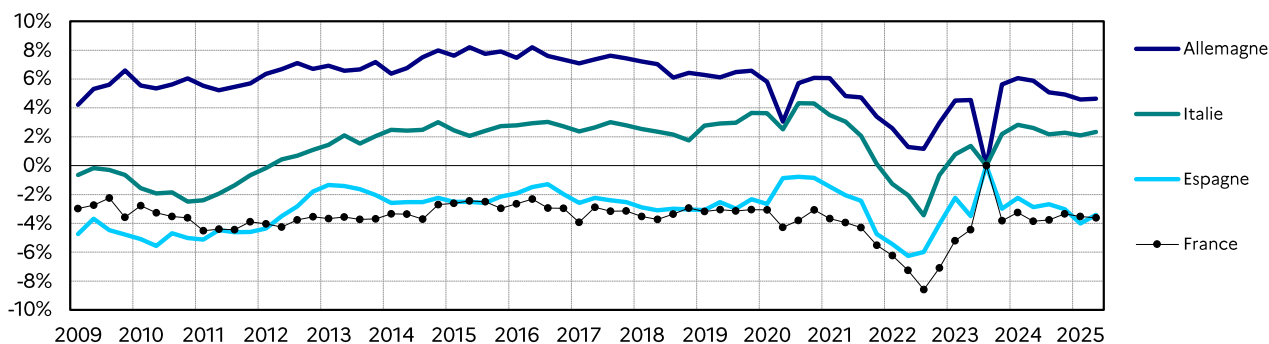


Sources : Insee et DG Trésor

Le solde commercial rapporté au PIB se détériore légèrement pour la France, et s'améliore chez ses principaux voisins

Au 2^e trimestre 2025, le solde commercial rapporté au produit intérieur brut (PIB) se détériore légèrement en France (-0,1 point, figure 13), dans le prolongement du trimestre précédent. À l'inverse, il s'améliore légèrement en Allemagne (+0,1 point), en Italie (+0,2 points) et en Espagne (+0,6 point).

13. SOLDES COMMERCIAUX DE BIENS RAPPORTÉS AU PIB

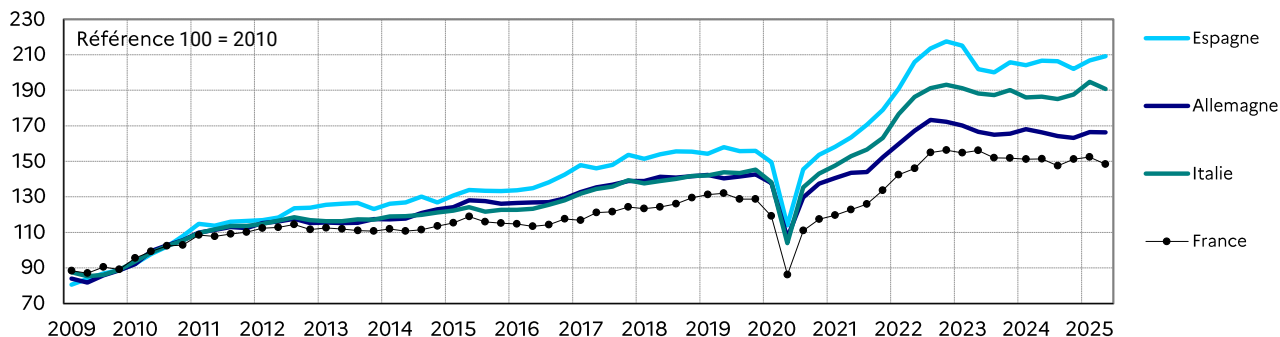


Source : Eurostat - la valeur du PIB de l'Italie du mois de juin 2025 a été estimée.

Baisse des exportations en France et en Italie, hausse en Espagne

Au 2^e trimestre 2025, les exportations françaises diminuent (-2,6 %, après +0,8 % au trimestre précédent, figure 14)¹⁵, davantage qu'en Italie (-2,1 %) et en Allemagne (-0,1 %). À l'inverse, elles augmentent en Espagne (+1,1 %). Par rapport à leur record historique du 4^e trimestre 2022, les exportations en valeur ont baissé de 5,1 % en France, de 3,9 % en Espagne, de 3,4 % en Allemagne et de 1,3 % en Italie.

14. EXPORTATIONS DE BIENS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE, EN VALEUR

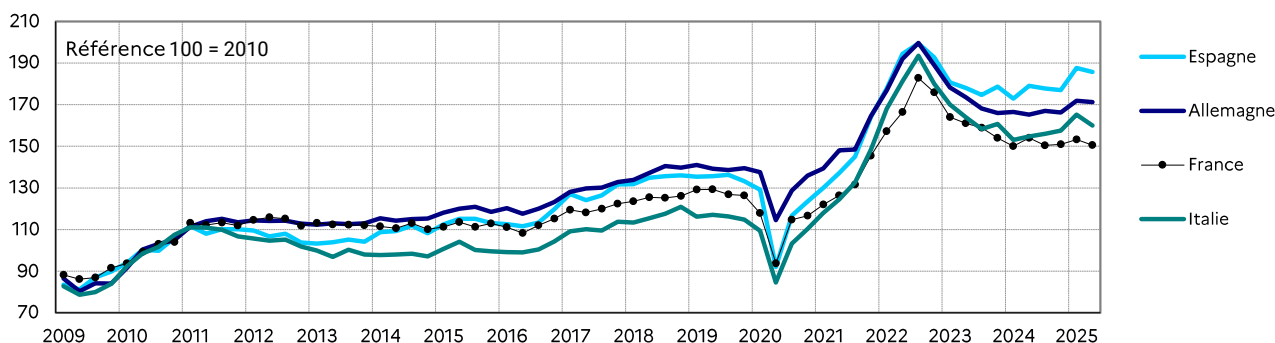


Source : Eurostat (acquis à mai 2025). Les valeurs du mois de juin 2025 n'étant pas encore disponibles, celles de mai 2025 ont été utilisées pour estimer le mois de juin, y compris pour la France.

Les importations de la France et celles de ses principaux voisins diminuent

Au 2^e trimestre 2025, les importations de la France diminuent (-1,8 %, figure 15), moins qu'en Italie (-3,2 %), mais davantage qu'en Espagne (-1,0 %) et qu'en Allemagne (-0,4 %). Par rapport à leur record historique atteint au 3^e trimestre 2022, les importations de la France ont baissé de 18 %, celles de l'Italie et de l'Allemagne ont baissé respectivement de 17 et 14 %, soit davantage qu'en Espagne (-7 %).

15. IMPORTATIONS DE BIENS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE, EN VALEUR



Source : Eurostat (acquis à mai 2025). Les valeurs du mois de juin 2025 n'étant pas encore disponibles, celles de mai 2025 ont été utilisées pour estimer le mois de juin, y compris pour la France.

Encadré : méthodologie et définitions

1. Solde CAF/FAB et solde FAB/FAB

Le solde commercial FAB/FAB traduit l'évolution globale du commerce extérieur de biens. Dans le cadre de la collecte des échanges de biens intra-UE et extra-UE, les exportations françaises sont toujours valorisées FAB (franco à bord), c'est-à-dire en prenant en compte uniquement les coûts d'acheminement jusqu'à la frontière française. Les importations, elles, sont valorisées CAF (coût assurance fret) ou FAB (franco à bord). Les importations CAF prennent en compte dans leur montant les coûts d'acheminement (transport et assurance) entre la frontière du pays d'où est importé le bien et la frontière française. Si les importations sont valorisées FAB, ces coûts d'acheminement inter-frontières sont neutralisés : le prix du bien est alors celui observé à la frontière du pays depuis lequel il est importé. Pour calculer cet indicateur FAB, une correction (taux de passage CAF/FAB) est donc apportée aux importations CAF – les données collectées par la DGDDI sont CAF à l'importation – pour éliminer tous les frais liés à l'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays partenaire jusqu'à notre frontière nationale et déterminer les importations FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

¹⁵ Dans cette section, afin d'assurer la comparabilité des données entre États-membres, les échanges de la France sont comptabilisés –comme pour ses principaux voisins européens– selon le périmètre harmonisé d'Eurostat. Ces concepts européens diffèrent de ceux définis nationalement et retenus dans le reste de la publication : des écarts peuvent donc apparaître entre ces deux mesures.

Le solde commercial FAB/FAB est donc la différence entre des exportations FAB et des importations FAB ; le solde CAF/FAB correspond lui à la différence d'exportations FAB et d'importations CAF. Une symétrie est ainsi établie dans la comptabilisation des deux flux afin de ne pas biaiser le calcul du solde commercial. Au final, l'ensemble des échanges est ainsi évalué au passage de la frontière du pays exportateur : comptabilisation FAB/FAB.

Mise à jour du coefficient « CAF-FAB »

Dans le cadre du passage à l'année 2024, le coefficient « CAF-FAB » qui est appliqué aux importations CAF (dont le montant inclut les coûts de transport et d'assurance) pour estimer les importations FAB (excluant ces coûts) a été actualisé. Le détail de ces mises à jour est disponible dans les "Actualités" du site www.lekiosque.finances.gouv.fr, dans la note "Bilan des changements 2024" rédigée à cet effet.

2. Données brutes et données CVS-CJO

Les séries mensuelles du commerce extérieur de biens - importations, exportations et soldes - sont susceptibles d'être affectées par des phénomènes récurrents de type saisonnier ainsi que par la composition du mois en jours ouvrables.

Par exemple, chaque mois d'août, un creux est observé pour les séries d'importation et d'exportation. Ce creux dans l'activité économique chaque mois d'août s'explique notamment par les nombreuses fermetures d'entreprises. Or, ces variations régulières masquent les effets de la conjoncture économique que le statisticien cherche à mettre en évidence.

De la même façon, la composition du mois en jours ouvrables peut entraîner des variations économiques sans lien avec les évolutions conjoncturelles. Ainsi, plus de la moitié de la hausse de 34% des exportations de véhicules automobiles entre mai 2010 et mai 2011 est liée à la différence de composition en jours ouvrables de mai 2011 par rapport à mai 2010 : le mois de mai 2011 se distingue des mois de mai habituels car il comporte seulement deux jours fériés qui tombent de plus le dimanche.

Aussi, pour refléter au mieux les évolutions conjoncturelles des importations, des exportations ou du solde, les séries mensuelles et trimestrielles de commerce extérieur collectées (dites données « brutes ») sont corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables avant d'être publiées (séries dites « CVS-CJO »). Les séries annuelles, elles, sont publiées « brutes », c'est-à-dire sans ces corrections.

3. Nomenclature des produits, les échanges de matériel militaire et estimation des échanges sous le seuil

La nomenclature de produits utilisée dans cette publication répond à l'importance des produits dans les différents flux et mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique de synthèse (A17, A38, A129 – voir www.insee.fr) ; la correspondance entre ces nomenclatures est détaillée dans les annexes.

Dans cette publication, la nomenclature utilisée mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique :

- Les produits agricoles correspondent à la nomenclature "AZ" de la CPF-A17.
- L'énergie regroupe les nomenclatures "DE" et "C2" de la CPF-A17 : les hydrocarbures naturels sont analysés plus en détail en utilisant la nomenclature "B06Z" de la CPF-A129, tout comme le pétrole raffiné "C19Z" de la CPF-A129.
- Les produits manufacturés s'entendent comme l'agrégation des nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la CPF-A17. Le commentaire des produits manufacturés s'effectue généralement en nomenclature CPF-A38. Cependant, certains produits, du fait de l'importance de leurs flux, sont commentés à un certain niveau de regroupement de la CPF-A129, notamment l'automobile, l'aéronautique, les bateaux et la chimie.

Le *matériel militaire* est traité comme un produit à part (non inclus dans les *produits manufacturés*) ; pour des raisons de confidentialité il n'est ventilé ni par produit ni par zone. Sauf mention spéciale, il n'est donc pas inclus dans la suite de la publication, qui présente des données par produit et par pays en concept CAF/FAB. L'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication est calculé à partir des données corrigées CAF/FAB.

Les entreprises dont le montant des échanges intra-UE est inférieur à 460 000 euros en cumulé sur l'année précédente, qualifié de montants « sous les seuils statistiques » ne font pas l'objet d'obligation déclarative pour ces échanges intracommunautaires et ne sont pas détaillées par produit et pays dans les statistiques du commerce extérieur. Une estimation du montant global de ces opérations est toutefois réalisée à l'exportation et à l'importation.

Afin d'être exhaustif et de refléter au mieux la balance commerciale française, l'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication inclut, outre la correction CAF/FAB, les échanges de matériel militaire ainsi qu'une estimation des flux sous le seuil de déclaration.

4. Échanges avec le Royaume-Uni depuis le Brexit

Pour toutes les années, commentées dans cette publication, l'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres, hors Royaume-Uni. Les échanges entre la France et le Royaume-Uni, y compris ceux antérieurs à 2021, sont donc inclus dans l'agrégat Europe hors UE.

5. Définitions

La demande mondiale mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marché constantes.

L'évolution des exportations (respectivement des importations) peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes (produits ou zones géographiques). La contribution d'une composante (un produit ou une zone géographique) à l'évolution des exportations (respectivement des importations) est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat (ensemble hors matériel militaire et sous le seuil) à la période précédente.

Tableaux et graphiques de synthèse

Exportations par produits (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1			Produits	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2 2025/ T1- 2025	Évolution T1 2025/ T4- 2024	Évolution S1 2025/ S2- 2024
				2023	2024	2024 S2	2025 S1	2024 T3 T4		2025 T1 T2				
A17	A38	A129												
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil				608,9	599,5	299,0	301,1	147,6	151,4	152,3	148,8	-2,3%	0,6%	0,7%
Total FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil				597,9	588,7	293,3	295,6	144,8	148,5	149,3	146,3	-2,0%	0,6%	0,8%
AZ			Produits agricoles (AZ)	19,1	18,5	8,5	9,4	4,1	4,4	4,5	4,9	10,1%	2,3%	10,7%
DE	B06Z DE-B06Z dont D35A	Hydrocarbures	10,1	6,2	2,2	2,2	0,9	1,2	1,2	0,9	-22,9%	-2,2%	-1,1%	
		Autres énergies, extraction, déchets	13,9	13,2	7,5	6,8	3,4	4,1	4,1	2,7	-35,8%	0,6%	-9,3%	
		Électricité	6,8	5,9	3,5	3,1	1,4	2,1	2,2	0,9	-60,9%	4,9%	-12,2%	
		Pétrole raffiné	10,3	10,3	5,2	4,6	2,6	2,6	2,6	2,0	-24,4%	-0,3%	-11,0%	
DE+C2			Énergie (y compris extraction,	34,3	29,8	14,9	13,6	6,9	8,0	8,0	5,6	-30,0%	-0,1%	-8,7%
C1	CA		Produits des IAA	62,7	63,8	32,5	33,1	16,1	16,4	16,5	16,6	0,5%	0,6%	1,9%
C3	CI		Produits informatiques, électroniques, optiques	36,0	32,4	16,5	16,8	8,1	8,4	8,4	8,4	0,5%	-0,6%	1,9%
	CJ		Équipements électriques et ménagers	27,3	28,3	14,1	14,2	7,1	7,0	7,0	7,2	2,6%	-0,2%	0,8%
	CK		Machines	48,4	46,1	22,8	23,3	11,3	11,6	11,6	11,7	0,6%	0,6%	2,2%
	Total C3		Éq. méca, app. électriq. électroniq. ménagers	111,7	106,8	53,4	54,4	26,4	27,0	27,0	27,3	1,1%	0,0%	1,8%
C4	CL	C29A+B	Véhicules et équipements	56,4	51,9	25,5	25,1	12,8	12,6	12,4	12,7	2,0%	-1,8%	-1,5%
		C30C	Aéronautique	55,6	58,2	30,0	30,6	15,1	14,9	15,9	14,7	-7,3%	6,8%	2,1%
		C30A	Bateaux	3,8	3,7	1,2	2,3	0,8	0,4	1,4	0,9	-33,2%	278,4%	94,0%
		C30B+E	Autres matériels de transport	1,9	1,9	1,0	0,9	0,5	0,5	0,5	0,5	7,0%	-16,6%	-6,0%
Total C4			Matériels de transport	117,7	115,8	57,6	58,9	29,2	28,4	30,1	28,8	-4,5%	6,1%	2,3%
C5	CB		Textiles/habillement/cuir	40,3	40,2	19,9	19,8	9,9	10,0	10,0	9,7	-2,8%	0,1%	-0,6%
	CC		Bois/papier/carton	9,9	10,0	5,0	5,0	2,5	2,5	2,5	2,5	-0,7%	0,5%	-0,2%
	CE	C20A+C	Chimie	53,6	51,8	26,2	24,5	12,4	13,7	12,3	12,1	-1,7%	-10,2%	-6,4%
		C20B	Parfums et cosmétiques	23,6	24,9	12,3	12,5	6,1	6,3	6,3	6,2	-1,7%	0,3%	1,3%
	CF		Produits pharmaceutiques	37,2	37,7	18,2	18,5	9,3	8,9	8,9	9,6	7,4%	0,0%	1,7%
	CG		Plastiques et caoutchouc	23,4	23,4	11,7	11,8	5,8	5,9	5,9	5,9	-0,2%	0,6%	1,0%
	CH		Produits de la métallurgie	37,9	38,7	19,5	19,9	9,6	9,8	10,0	9,9	-1,9%	2,1%	2,3%
	CM		Autres produits manufacturés	22,6	23,3	11,7	12,1	5,7	6,0	6,1	6,0	-0,9%	1,4%	3,4%
Total C5			Autres produits industriels	248,5	250,1	124,4	124,0	61,3	63,1	62,1	61,9	-0,3%	-1,6%	-0,3%
C1+C3+C4+C5			Produits manufacturés	540,6	536,5	267,9	270,4	133,0	135,0	135,8	134,6	-0,9%	0,6%	0,9%
JZ+MN+RU			Autres produits	4,0	3,9	2,0	2,2	0,9	1,1	1,0	1,1	7,9%	-3,7%	10,9%

Importations par produits (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1			Produits	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2 2025/ T1- 2025	Évolution T1 2025/ T4- 2024	Évolution S1 2025/ S2- 2024
				2023	2024	2024 S2	2025 S1	2024 T3 T4		2025 T1 T2				
A17	A38	A129												
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil				707,8	678,8	337,6	344,0	168,8	168,7	172,4	171,7	-0,4%	2,2%	1,9%
Total CAF hors matériel militaire et hors sous le seuil				720,4	687,3	341,9	348,9	171,1	170,8	174,8	174,1	-0,4%	2,3%	2,0%
AZ			Produits agricoles (AZ)	17,9	18,0	9,4	9,9	4,7	4,7	4,9	5,0	2,0%	4,5%	5,7%
DE	B06Z DE-B06Z dont D35A	Hydrocarbures	65,2	51,0	22,8	24,5	11,6	11,1	13,3	11,3	-15,1%	18,9%	7,7%	
		Autres énergies, extraction, déchets	9,0	6,4	3,1	3,3	1,7	1,4	1,8	1,5	-16,9%	25,0%	6,2%	
		Électricité	2,8	0,8	0,4	0,7	0,2	0,2	0,5	0,2	-45,9%	155,8%	82,7%	
C2	CD		Pétrole raffiné	29,0	27,7	12,8	11,4	6,8	6,1	5,8	5,6	-3,6%	-3,9%	-10,8%
DE+C2			Énergie (y compris extraction,	103,2	85,1	38,7	39,3	20,1	18,6	20,9	18,4	-12,0%	12,0%	1,4%
C1	CA		Produits des IAA	57,3	59,3	30,2	32,3	14,9	15,3	16,0	16,3	1,7%	4,5%	6,9%
C3	CI		Produits informatiques, électroniques, optiques	55,6	53,7	26,9	27,0	13,5	13,5	13,6	13,4	-1,5%	1,1%	0,3%
	CJ		Équipements électriques et ménagers	37,1	36,9	18,7	18,4	9,4	9,3	9,3	9,1	-1,8%	-0,2%	-1,5%
	CK		Machines	57,8	53,6	26,8	26,9	13,4	13,4	13,4	13,5	0,6%	0,1%	0,4%
	Total C3		Éq. méca, app. électriq. électroniq. ménagers	150,5	144,3	72,4	72,3	36,2	36,2	36,3	36,0	-0,8%	0,4%	-0,1%
C4	CL	C29A+B	Véhicules et équipements	79,9	74,2	36,3	35,3	18,4	18,0	17,2	18,1	5,1%	-4,2%	-2,8%
		C30C	Aéronautique	25,0	28,3	14,4	17,3	6,9	7,5	8,4	8,9	5,8%	12,0%	20,2%
		C30A	Bateaux	2,3	2,6	2,1	1,2	1,2	0,9	0,5	0,7	40,5%	-47,2%	-43,9%
		C30B+E	Autres matériels de transport	4,9	4,6	2,3	2,3	1,1	1,1	1,1	1,2	6,5%	-3,3%	0,3%
Total C4			Matériels de transport	112,2	109,7	55,1	56,0	27,6	27,5	27,2	28,8	6,0%	-1,2%	1,7%
C5	CB		Textiles/habillement/cuir	45,8	45,2	22,7	23,2	11,3	11,4	11,7	11,5	-1,3%	2,1%	2,2%
	CC		Bois/papier/carton	16,8	16,1	8,0	8,0	4,0	4,0	4,1	4,0	-2,0%	1,2%	0,1%
	CE		C20A+C	Chimie	50,0	48,2	24,3	24,0	12,2	12,1	12,1	11,9	-1,8%	0,0%
		C20B	Parfums et cosmétiques	7,2	7,6	3,8	4,0	1,9	1,9	2,0	2,0	-1,5%	4,8%	4,2%
		CF	Produits pharmaceutiques	36,8	33,6	16,8	18,9	8,2	8,6	8,8	10,1	15,1%	1,9%	12,0%
		CG	Plastiques et caoutchouc	33,4	32,5	16,2	16,1	8,1	8,1	8,1	8,0	-1,4%	0,3%	-0,5%
		CH	Produits de la métallurgie	51,8	50,7	25,4	25,8	12,7	12,7	13,1	12,7	-3,5%	3,0%	1,5%
	CM	Autres produits manufacturés	33,5	33,0	16,7	17,0	8,4	8,3	8,6	8,4	-2,3%	3,8%	2,2%	
Total C5			Autres produits industriels	275,2	266,8	134,0	137,0	66,8	67,2	68,5	68,6	0,1%	1,9%	2,3%
C1+C3+C4+C5			Produits manufacturés	595,3	580,1	291,7	297,7	145,5	146,2	148,0	149,7	1,1%	1,2%	2,1%
JZ+MN+RU			Autres produits	4,0	4,0	2,1	2,0	0,8	1,2	1,0	1,0	3,5%	-19,8%	-3,0%

Soldes par produits (en milliards d'euros)

Nomenclature des produits CPF-rév2.1			Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Variation T2	Variation T1	Variation S1		
A17	A38	A129	Produits	2023	2024	2024	2025	2024		2025		2025/ 2025	T1- 2025/ 2024	T4- 2025/ 2024	S2- 2025/ 2024
Total FAB/FAB y compris matériel militaire et sous le seuil				-99,0	-79,3	-38,6	-43,0	-21,2	-17,4	-20,1	-22,9	-2,8	-2,7	-4,4	
Total CAF/FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil				-122,5	-98,6	-48,6	-53,3	-26,2	-22,4	-25,5	-27,8	-2,3	-3,1	-4,7	
AZ			Produits agricoles (AZ)	1,2	0,5	-0,9	-0,5	-0,6	-0,3	-0,4	-0,1	0,4	-0,1	0,4	
DE		B06Z	Hydrocarbures	-55,1	-44,8	-20,6	-22,4	-10,7	-9,9	-12,0	-10,3	1,7	-2,1	-1,8	
		DE-B06Z	Autres énergies, extraction, déchets	4,9	6,8	4,4	3,5	1,7	2,7	2,3	1,2	-1,2	-0,3	-0,9	
		dont D35A	Électricité	4,0	5,1	3,2	2,4	1,2	2,0	1,8	0,6	-1,2	-0,2	-0,7	
C2	CD		Pétrole raffiné	-18,7	-17,4	-7,6	-6,8	-4,2	-3,4	-3,2	-3,6	-0,4	0,2	0,8	
DE+C2			Énergie (y compris extraction,	-68,9	-55,4	-23,8	-25,7	-13,2	-10,6	-12,9	-12,8	0,1	-2,2	-1,8	
C1	CA		Produits des IAA	5,4	4,5	2,3	0,8	1,2	1,1	0,5	0,3	-0,2	-0,6	-1,5	
C3	CI		Produits informatiques, électroniques, optiques	-19,6	-21,4	-10,4	-10,2	-5,4	-5,0	-5,2	-5,0	0,3	-0,2	0,2	
	CJ		Équipements électriques et ménagers	-9,8	-8,6	-4,6	-4,2	-2,3	-2,3	-2,3	-1,9	0,3	0,0	0,4	
	CK		Machines	-9,4	-7,5	-3,9	-3,5	-2,1	-1,8	-1,8	-1,8	0,0	0,1	0,4	
	Total C3		Éq. méca, app. électriq. électroniq. ménagers	-38,8	-37,5	-19,0	-18,0	-9,8	-9,1	-9,3	-8,7	0,6	-0,1	1,0	
C4	CL	C29A+B	Véhicules et équipements	-23,5	-22,3	-10,8	-10,2	-5,5	-5,3	-4,8	-5,4	-0,6	0,5	0,6	
		C30C	Aéronautique	30,5	30,0	15,6	13,3	8,2	7,4	7,5	5,8	-1,6	0,1	-2,3	
		C30A	Bateaux	1,5	1,1	-0,9	1,1	-0,4	-0,6	0,9	0,2	-0,7	1,5	2,1	
		C30B+E	Autres matériels de transport	-3,0	-2,7	-1,2	-1,3	-0,7	-0,6	-0,6	-0,7	0,0	-0,1	-0,1	
	Total C4		Matériels de transport	5,5	6,1	2,6	2,9	1,7	0,9	2,9	0,0	-3,0	2,1	0,4	
C5	CB		Textiles/habillement/cuir	-5,5	-5,1	-2,8	-3,4	-1,4	-1,4	-1,7	-1,8	-0,1	-0,2	-0,6	
	CC		Bois/papier/carton	-6,9	-6,1	-3,0	-3,1	-1,5	-1,5	-1,6	-1,5	0,1	0,0	0,0	
	CE	C20A+C	Chimie	3,6	3,7	1,8	0,4	0,2	1,6	0,2	0,2	0,0	-1,4	-1,4	
		C20B	Parfums et cosmétiques	16,4	17,3	8,6	8,6	4,2	4,4	4,3	4,2	-0,1	-0,1	0,0	
	CF		Produits pharmaceutiques	0,4	4,1	1,4	-0,4	1,0	0,3	0,2	-0,5	-0,7	-0,2	-1,7	
	CG		Plastiques et caoutchouc	-10,0	-9,1	-4,5	-4,3	-2,3	-2,2	-2,2	-2,1	0,1	0,0	0,2	
	CH		Produits de la métallurgie	-13,9	-12,0	-5,9	-5,9	-3,0	-2,9	-3,1	-2,8	0,3	-0,2	0,1	
	CM		Autres produits manufacturés	-10,9	-9,7	-5,0	-5,0	-2,7	-2,3	-2,6	-2,4	0,1	-0,2	0,0	
Total C5		Autres produits industriels	-26,7	-16,8	-9,6	-13,0	-5,5	-4,1	-6,4	-6,7	-0,3	-2,3	-3,4		
C1+C3+C4+C5			Produits manufacturés	-54,7	-43,6	-23,8	-27,3	-12,5	-11,2	-12,2	-15,1	-2,8	-1,0	-3,5	
JZ+MN+RU			Autres produits	0,0	-0,1	-0,1	0,2	0,0	-0,2	0,1	0,1	0,0	0,2	0,3	

Exportations par zones (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2 2025/ 2025	Évolution T1 2025/ 2024	Évolution S1 2025/ S2- 2024
	2023	2024	2024 S2	2025 S1	2024 T3 T4		2025 T1 T2				
Total FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil	597,9	588,7	293,3	295,6	144,8	148,5	149,3	146,3	-2,0%	0,6%	0,8%
Union européenne	330,9	317,1	158,1	159,1	78,8	79,3	79,3	79,9	0,8%	0,0%	0,7%
Pays tiers	267,0	271,6	135,3	136,5	66,1	69,2	70,1	66,4	-5,2%	1,3%	0,9%
- Europe hors UE	80,2	80,7	40,3	42,9	20,1	20,2	22,4	20,5	-8,3%	10,6%	6,5%
- Amérique	63,1	66,9	32,7	34,1	15,8	16,8	17,4	16,6	-4,4%	3,4%	4,2%
- Asie	76,8	77,0	37,8	35,0	18,4	19,4	18,1	16,9	-7,1%	-6,5%	-7,3%
- Afrique	27,5	28,9	15,2	13,7	7,4	7,8	6,9	6,8	-2,0%	-11,2%	-9,8%
- Proche et Moyen-Orient	15,5	15,4	8,0	9,6	3,7	4,3	4,7	5,0	5,8%	8,3%	20,5%
Divers et non déterminé	3,9	2,7	1,3	1,2	0,7	0,6	0,5	0,7	25,3%	-14,3%	-9,6%

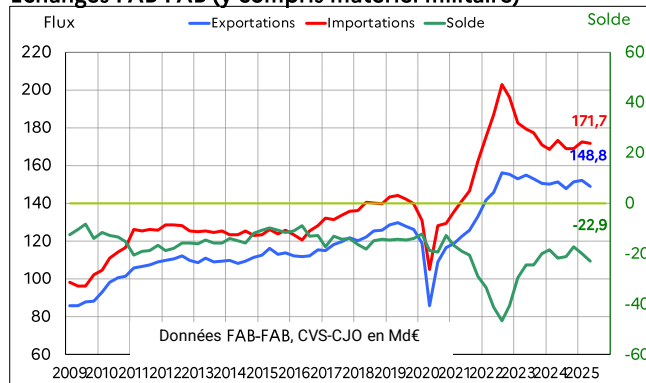
Importations par zones (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Évolution T2 2025/ T1- 2025	Évolution T1 2025/ T4- 2024	Évolution S1 2025/ S2- 2024
	2023	2024	2024 S2	2025 S1	2024 T3 T4		2025 T1 T2				
Total CAF hors matériel militaire et hors sous le seuil	720,4	687,3	341,9	348,9	171,1	170,8	174,8	174,1	-0,4%	2,3%	2,0%
Union européenne	376,6	351,9	171,0	173,4	86,3	84,8	86,0	87,4	1,6%	1,4%	1,4%
Pays tiers	343,8	335,4	170,8	175,5	84,8	86,0	88,8	86,7	-2,3%	3,2%	2,7%
- Europe hors UE	69,7	71,0	35,6	36,3	17,2	18,4	18,9	17,4	-8,3%	2,9%	1,8%
- Amérique	68,8	68,6	34,8	38,4	17,3	17,5	19,3	19,1	-0,8%	10,3%	10,3%
- Asie	135,5	130,2	67,1	67,2	33,5	33,6	33,8	33,4	-1,0%	0,4%	0,1%
- Afrique	36,7	35,2	18,0	18,2	9,0	9,0	8,9	9,3	4,2%	-1,2%	1,3%
- Proche et Moyen-Orient	14,7	12,2	5,9	5,5	3,1	2,8	2,9	2,6	-7,7%	1,8%	-6,5%
Divers et non déterminé	18,4	18,2	9,4	9,9	4,7	4,7	5,0	4,9	-2,9%	7,0%	5,5%

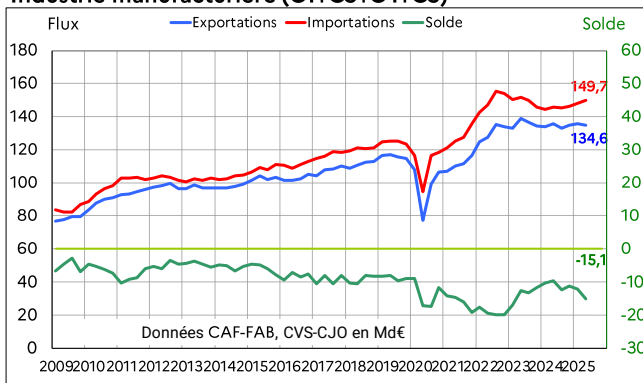
Soldes par zones (en milliards d'euros)

	Données brutes		Données corrigées (CVS-CJO)						Variation T2	Variation T1	Variation S1	
	2023	2024	2024 S2	2025 S1	2024		2025		2025/ 2025	T1- 2025/	T4- 2025/	S2- 2024/
					T3	T4	T1	T2				
Total CAF/FAB hors matériel militaire et hors sous le seuil	-122,5	-98,6	-48,6	-53,3	-26,2	-22,4	-25,5	-27,8	-2,3		-3,1	-4,7
Union européenne	-45,7	-34,8	-13,0	-14,2	-7,5	-5,5	-6,7	-7,5	-0,8		-1,2	-1,2
Pays tiers	-76,8	-63,8	-35,6	-39,0	-18,7	-16,9	-18,7	-20,3	-1,6		-1,9	-3,4
- Europe hors UE	10,5	9,7	4,7	6,6	2,8	1,8	3,4	3,2	-0,3		1,6	2,0
- Amérique	-5,8	-1,7	-2,1	-4,4	-1,5	-0,6	-1,9	-2,5	-0,6		-1,2	-2,2
- Asie	-58,7	-53,2	-29,4	-32,2	-15,1	-14,2	-15,6	-16,6	-1,0		-1,4	-2,8
- Afrique	-9,2	-6,3	-2,9	-4,6	-1,6	-1,3	-2,0	-2,5	-0,5		-0,8	-1,7
- Proche et Moyen-Orient	0,8	3,1	2,1	4,2	0,6	1,5	1,8	2,3	0,5		0,3	2,0
Divers et non déterminé	-14,5	-15,5	-8,0	-8,7	-4,0	-4,1	-4,5	-4,2	0,3		-0,4	-0,6

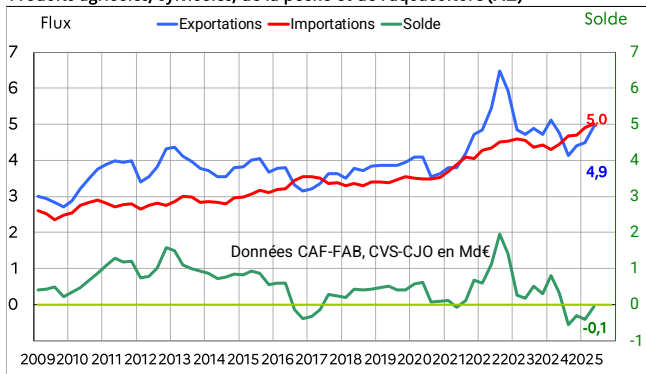
Échanges FAB-FAB (y compris matériel militaire)



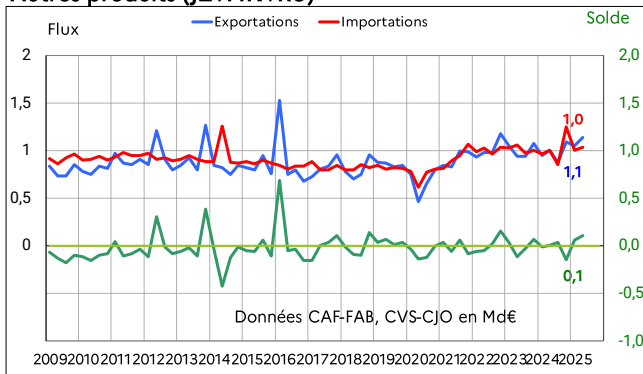
Industrie manufacturière (C1+C3+C4+C5)



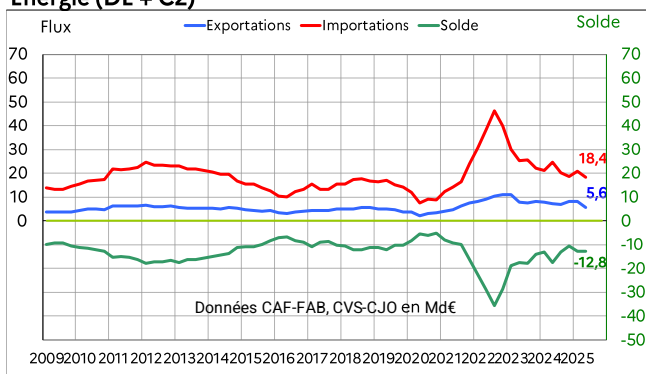
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (AZ)



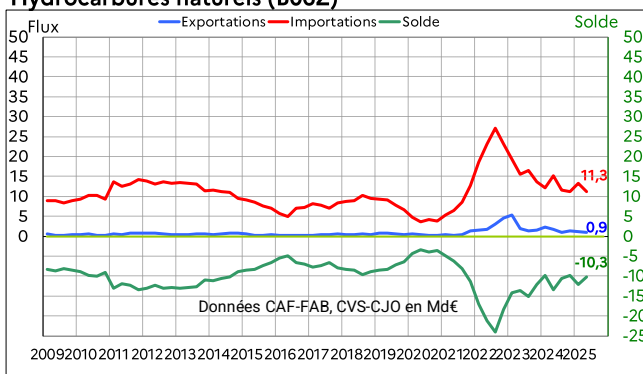
Autres produits (JZ+MN+RU)



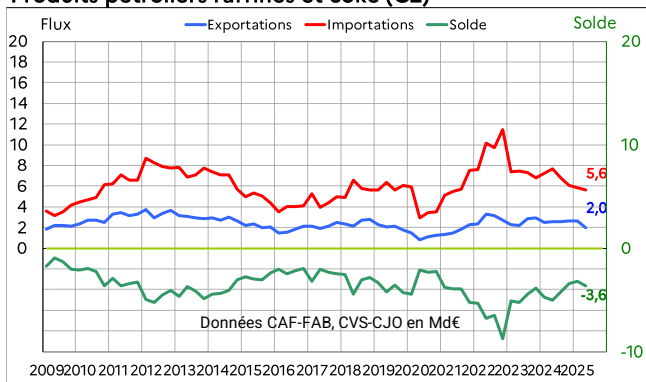
Énergie (DE + C2)



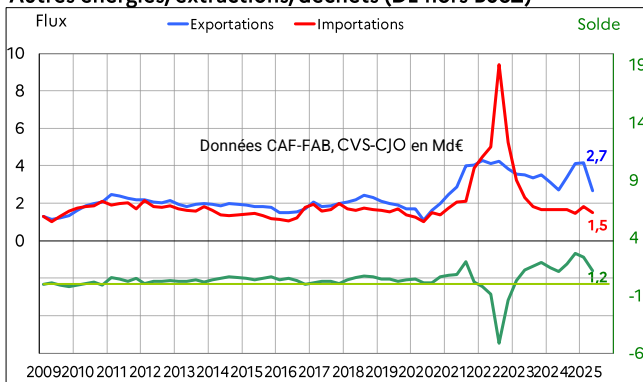
Hydrocarbures naturels (B06Z)



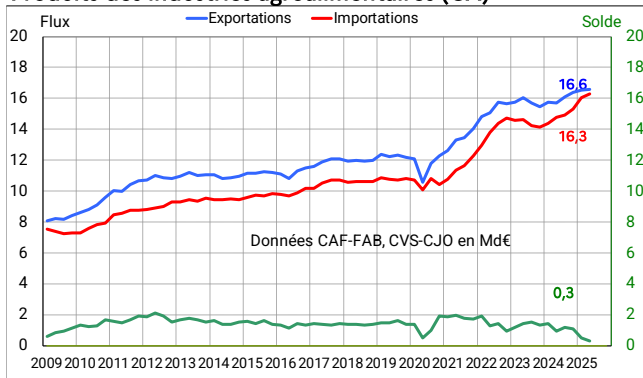
Produits pétroliers raffinés et coke (C2)



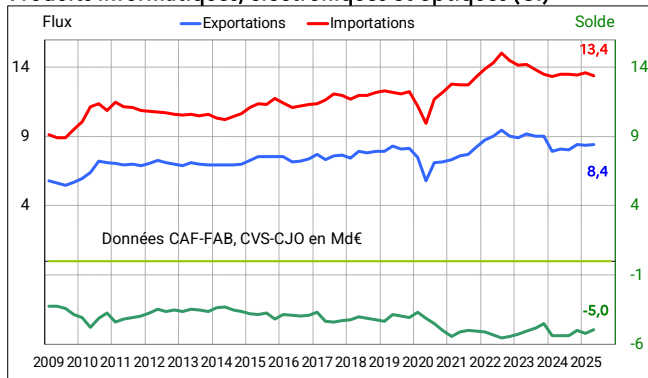
Autres énergies, extractions, déchets (DE hors B06Z)



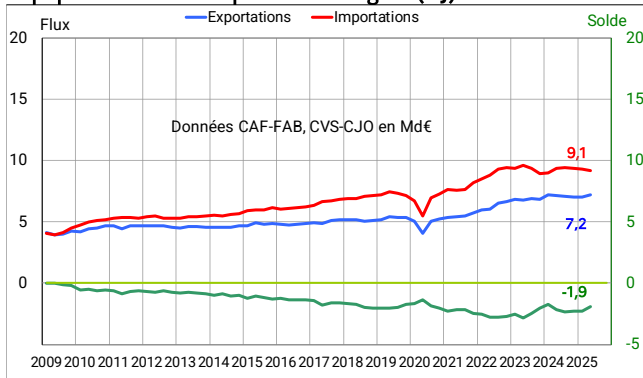
Produits des industries agroalimentaires (CA)



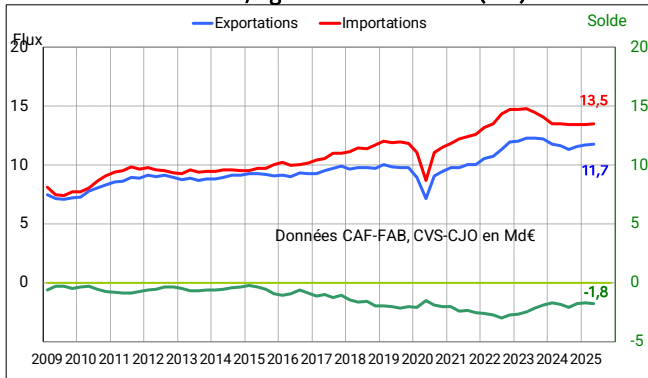
Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)



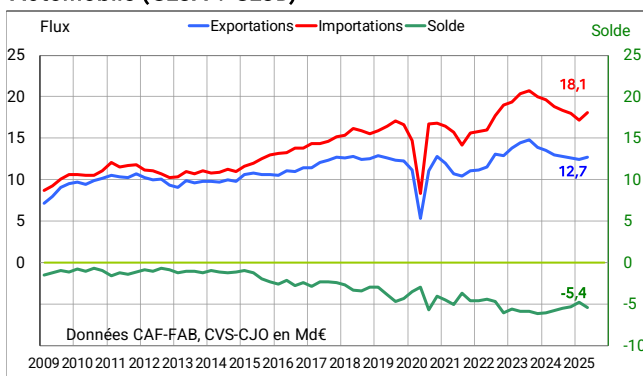
Équipements électriques et ménagers (CJ)



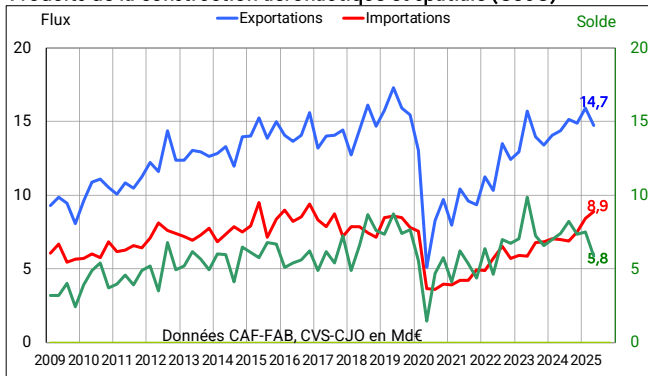
Machines industrielles, agricoles et diverses (CK)



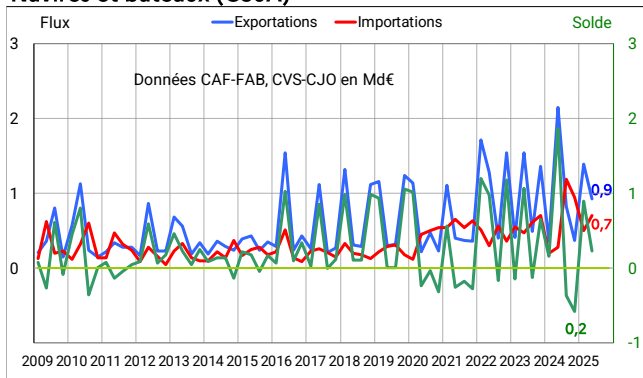
Automobile (C29A + C29B)



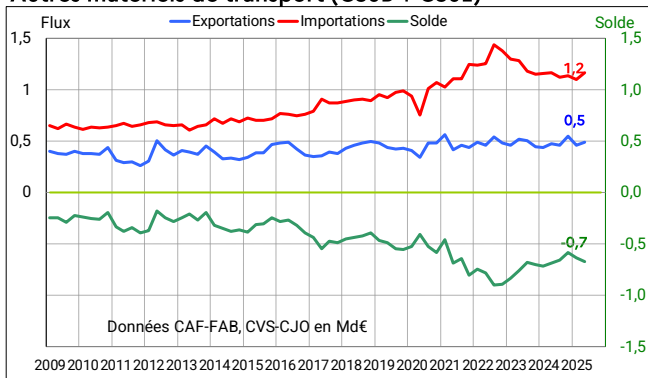
Produits de la construction aéronautique et spatiale (C30C)



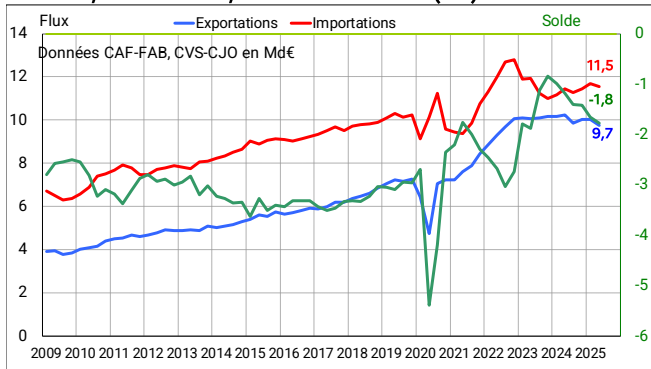
Navires et bateaux (C30A)



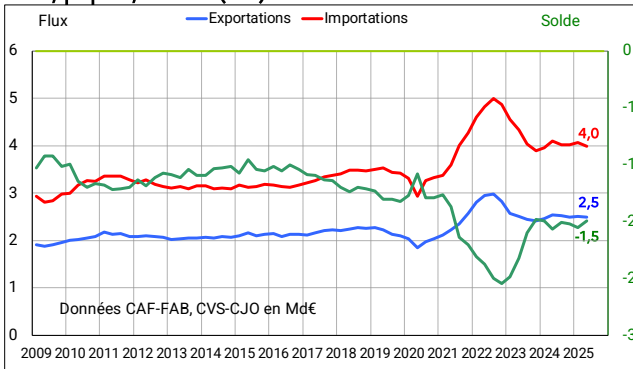
Autres matériels de transport (C30B + C30E)



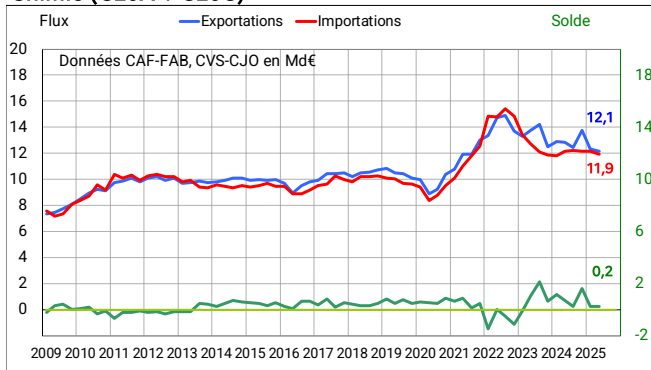
Textiles, habillement, cuir et chaussures (CB)



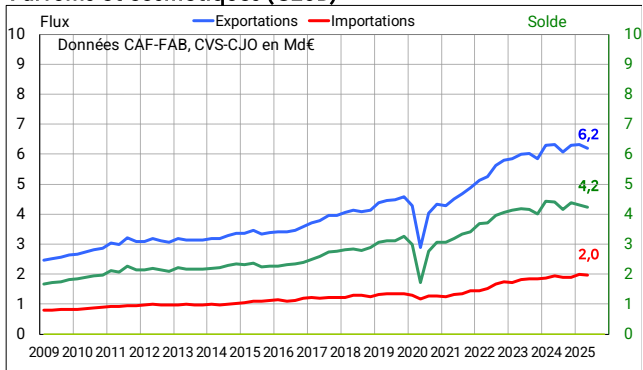
Bois, papier, carton (CC)



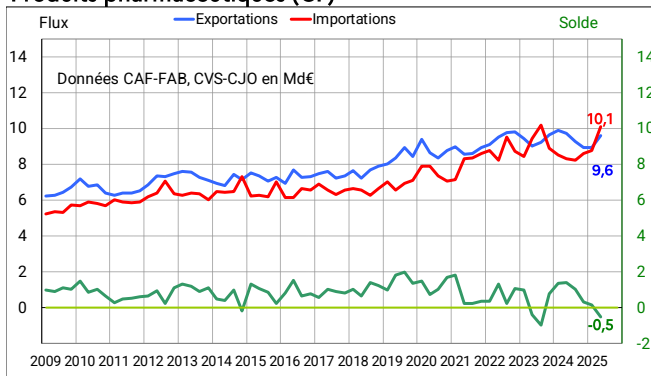
Chimie (C20A + C20C)



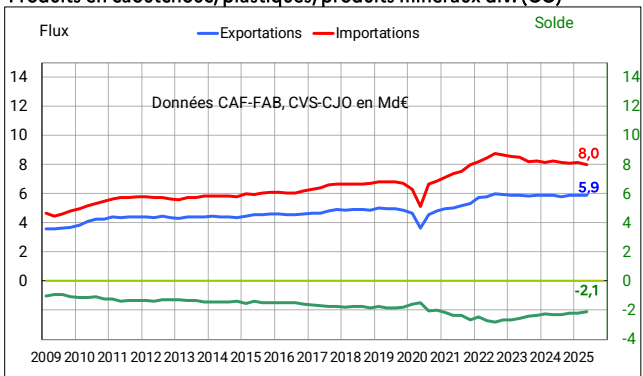
Parfums et cosmétiques (C20B)



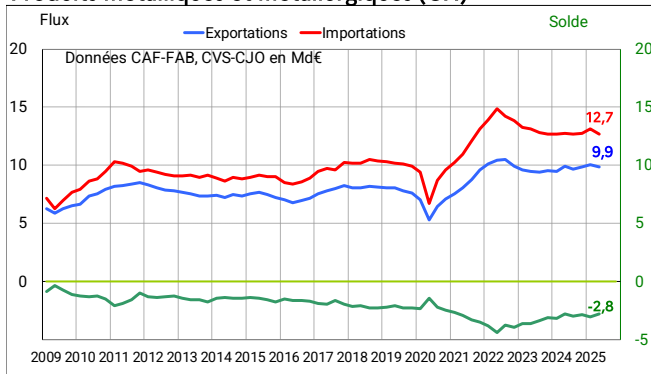
Produits pharmaceutiques (CF)



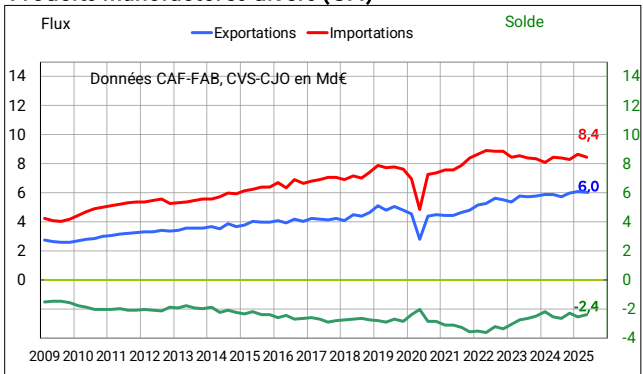
Produits en caoutchouc, plastiques, produits minéraux div. (CG)



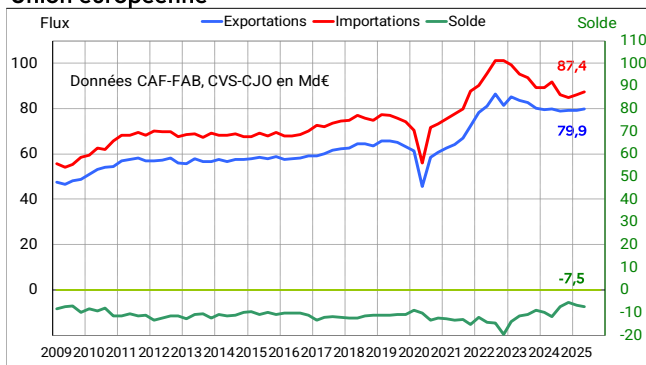
Produits métalliques et métallurgiques (CH)



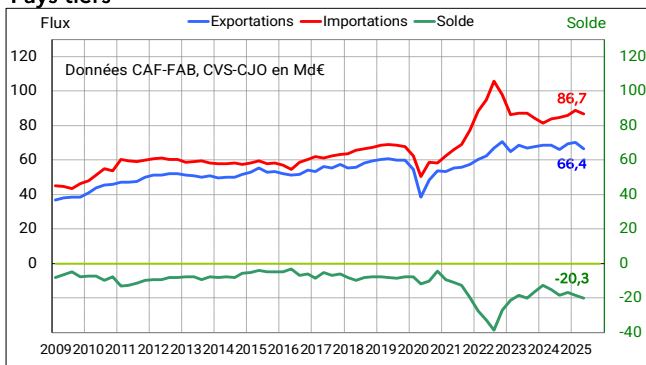
Produits manufacturés divers (CM)



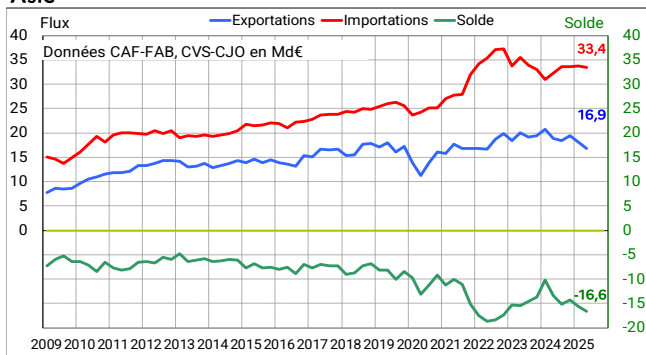
Union européenne



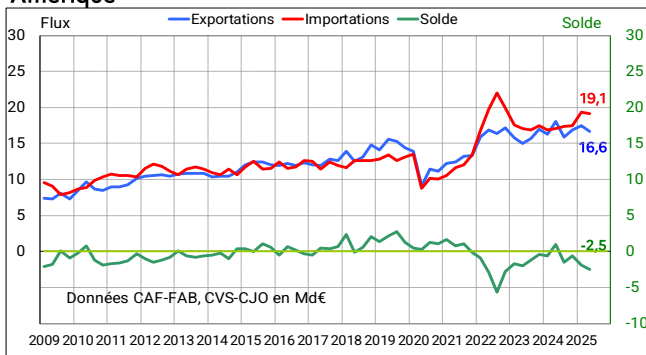
Pays tiers



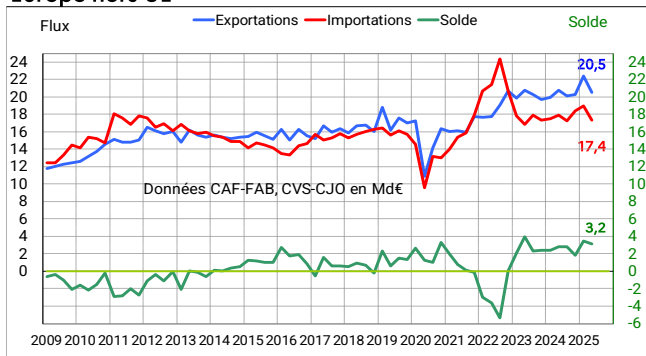
Asie



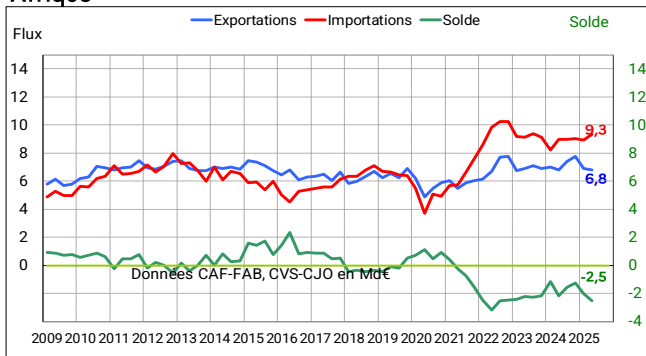
Amérique



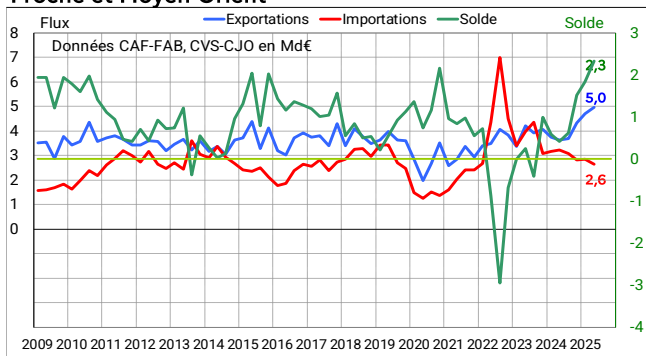
Europe hors UE



Afrique



Proche et Moyen-Orient



Les données sont en milliards d'euros (Md€).

L'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres, hors Royaume-Uni.

Pour plus de précisions méthodologiques, aller sur <http://lekiosque.finances.gouv.fr>

Pour accéder aux séries chronologiques détaillées citées en analyse, se reporter à la rubrique
« Synthèse & Indicateurs » du site « Le Chiffre du commerce extérieur »
(<https://lekiosque.finances.gouv.fr>)

Directrice de la publication : Ketty ATTAL-TOUBERT

Rédaction en chef : Julien DERON

Rédaction : Lydie DELOBEL, Roxane JOURDAIN et Renaud VIGNE

Département des statistiques et des études du commerce extérieur - 11, rue des deux communes 93558 Montreuil Cedex

Mél : diffusion.stat@douane.finances.gouv.fr

ISSN 2402-6948 - Reproduction autorisée avec mention d'origine et de date